

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR (UCAD)

CONFERENCE DES INSTITUTIONS
D'ENSEIGNEMENT ET RECHERCHES
ECONOMIQUES EN AFRIQUE (CIEREA)



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)

PROGRAMME DE TROISIEME CYCLE INTERUNIVERSITAIRE
(PTCI)
11^{ème} Promotion

Mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA)

SPECIALITE : Macro économique appliquée

OPTION : Economie internationale

Thème :

**L'impact de l'endettement extérieur sur la croissance
économique: analyse du cas de l'UEMOA**

Présenté et soutenu par :
ADOUM Mahamat Adoum

Sous la direction du :
Pr. Moustapha KASSE

Membres du Jury :

Année 2005-2006

DEDICACES

A ma mère **Adaouïa Ibrahim TAHA**, pour les sacrifices consentis à notre éducation. Aucun qualificatif n'est suffisant pour te témoigner tout ce qu'on doit. Nous te disons tout simplement Merci et que DIEU te garde encore longtemps parmi nous.

A la mémoire de mon père **MAHAMAT Adoum Hisseini**

A la mémoire des mes grands pères : **ADOUM Hisseini Emma**
et **TAHA Ibrahim**,

Que DIEU vous comble de sa Miséricorde.

A mes frères et sœurs,

A toute la famille **ADOUM Hisseini** et **TAHA Ibrahim**.

REMERCIEMENTS

Nous remercions d'abord DIEU, le TOUT PUISSANT de nous avoir donné la force et le courage de mener à bien nos études.

Nous tenons aussi à témoigner toute notre gratitude à l'ensemble du corps enseignant et administratif de la faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et du Programme de Troisième Cycle interuniversitaire (PTCI). Nos remerciements vont particulièrement à l'endroit du :

Professeur Moustapha KASSE, Directeur National du PTCI et initiateur de ce programme d'excellence, qui malgré ses nombreuses occupations a bien voulu guider nos premiers pas dans la recherche. Ses conseils et soutiens, à caractères académiques et paternels, nous ont été d'un grand apport tout le long de ces deux années. Il a dirigé avec rigueur et patience ce mémoire et les faiblesses qui peuvent apparaître ne sauraient lui être imputables.

Nous remercions aussi les professeurs **Ahmadou Aly MBAYE**, **Birahim Bouna NIANG**, **Adama DIAW**, **Abdoulaye DIAGNE** pour leur disponibilité et l'enseignement reçu. Nous ne saurions oublier les enseignants des techniques quantitatives, à savoir messieurs **Diaraf SECK**, **Fodiyé B. DOUCOURE** et **M. THIAM**.

Nous adressons également nos remerciements à :

- Monsieur **Sidy Chérif KANE**, qui nous a prodigué conseils et critiques comme le ferait tout bon grand frère ;
- Monsieur **Abdoulaye ABKRES**, pour son soutien indéfectible tout le long des années passées à Dakar ;
- Tous les intervenants au CCCO, à Nasso ;
- Tous mes amis et compatriotes à Dakar et partout ailleurs ;
- Tous mes collègues de la onzième Promotion ;
- Tous ceux qui m'ont soutenu de près ou de loin pour la réalisation de ce travail.

LISTE DES ABREVIATIONS

- APD : Aide Publique au Développement
BAD : Banque Africaine de Développement
BADEA : Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique
BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BM : Banque Mondiale
BOAD : Banque Ouest Africaine pour le Développement
CNPE : Comités Nationaux des Politiques Economiques
CSLP : Cadre Stratégiques pour la Lutte contre la Pauvreté
FBCF : Formation Brute de Capital Fixe
F CFA : Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FMI : Fonds Monétaire International
FRPC : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
IDA : International Development Association
IFI : Institutions Financières Internationales
IMF : International Monetary Fund
MCG : Moindres carrés généralisées
MCO : Moindres carrés ordinaires
MMG : Méthodes des moments généralisés
OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
PCS : Prélèvement Communautaire de Solidarité
PCSCS : Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité
PGF : Productivité globale des facteurs
PIB : Produit intérieur brut
PNB : Produit national brut
PPTE : Pays pauvres très endettés
PRSP : Poverty reduction Strategy Paper
RDM : Reste du monde
TEC : Tarif Extérieur Commun
TPC : Taxe Préférentielle Communautaire
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine
USD : Dollar Américain
VAN : Valeur actuelle nette
VIH/SIDA : Virus d'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immuno-Déficience Acquis
WP : Working Paper

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Graphique 1 : Population des pays de l'UEMOA

Graphique 2 : Superficie des pays de l'UEMOA

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance du PIB réel dans l'UEMOA

Graphique 4 : Répartition de la dette extérieure totale de l'UEMOA par pays membres

Graphique 5 : Répartition de la dette extérieure totale de l'UEMOA par créanciers

Graphique 6 : Evolutions de la dette extérieure et de son service dans l'UEMOA

Tableau 1: Etat de la convergence en 2004

Tableau 2 : Balance courante hors dons par pays, en % du PIB nominal

Tableau 3 : Evolution du taux d'investissement par pays

Tableau 4: Evolution de l'efficacité du capital dans les économies de l'UEMOA

Tableau 5: Dépenses sociales des pays de l'UEMOA parvenus au point de décision

Tableau 6 : Les quatre stades de la Balance des paiements

Tableau 7 : liste des variables exogènes et les signes attendus

Tableau 8: Résultats des régressions du modèle à effets fixes.

Figure1 : Les mécanismes de substitution progressive de l'épargne locale aux flux extérieurs

RESUME

Cette recherche analyse l'impact de l'endettement extérieur sur la croissance économique dans les pays de l'UEMOA entre 1972 et 2003. Elle a également pour objectif l'identification des facteurs explicatifs de la croissance. Les estimations du modèle (Stata 8), similaire à celui de Patillo C. et al. (2002), ont montré que le modèle à effets fixes est meilleur que le modèle à erreurs composées. Les résultats confortent nos hypothèses; à savoir que la dette extérieure des pays de l'UEMOA a un impact positif et significatif sur leur croissance. Par contre, il apparaît que les paiements au titre du service de la dette agissent négativement et de manière significative sur la croissance du PIB réel. En effet, le service de la dette constitue une ponction sur les ressources internes qui auraient pu être utilisées à des fins d'investissements. Cependant, il convient de préciser qu'au-delà d'un certain seuil, tout nouvel emprunt ralentit la croissance et l'endettement extérieur devient alors un frein à l'expansion. L'analyse a permis également d'identifier un certain nombre de variables susceptibles d'influencer la croissance économique à long terme dans l'UEMOA. Il s'agit du revenu initial par tête décalé, du ratio exportations sur PIB, du taux d'investissement, du ratio encours de la dette extérieur sur le PIB (qui agissent positivement sur la croissance du PIB réel), du ratio service de la dette sur PIB et enfin du taux d'inflation (influence négative). Ces variables, bien que toutes significatives, ne sont exhaustives. Une série de recommandations de politiques économiques fait suite à ces estimations afin prendre en compte l'épineux problème que constitue le poids de la dette.

ABSTRACT

This research examine the impact of external debt on economic growth in WAMEU countries between 1972 and 2003. The second objective is a setting factors that can explain economic growth's evolution. To achieve these two objectives, one model have been estimated by the Generalized Least Square (GLS) method, for the period 1972-2003. The econometric result made it possible to arrive at the conclusions below : firstly, the conditional convergence hypothesis is not proved. Secondly, investment is the engine of economic growth in WAMEU countries. Thirdly, the external indebtedness ratio symbolized the external debt service on growth domestic product (GDP) and inflation have a negative effect on growth, while export on GDP ratio, investment ratio and external debt on GDP ratio have a positive impact on this same growth.

Finally, a "sustainable" external debt and massive investment policy geared toward the profitable sectors of the economy, particularly the primary sector, are necessary in order to overcome the current obstacles economic development. The same advice can said of an export promotion and inflation control.

SOMMAIRE

DEDICACES.....	I
REMERCIEMENTS.....	II
LISTES DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX.....	III
LISTE DES ABREVIATIONS.....	IV
RESUME/ABSTRACT.....	V
INTRODUCTION GENERALE.....	1
Problématique.....	2
Objectifs.....	3
Hypothèses.....	4
CHAPITRE I : PERFORMANCES ECONOMIQUES ET ENDETTEMENT EXTERIEUR DE L'UEMOA.....	5
Section 1 : L'UEMOA et sa contribution au développement durable des Etats membres.....	5
1.1 Présentation de l'UEMOA.....	6
1.2 Les objectifs de l'Union.....	7
1.3 Les réalisations essentielles.....	9
1.3.1 La surveillance multilatérale des politiques macro-économiques.....	9
1.3.2 Les réalisations au titre du marché commun.....	13
Section 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques.....	14
2.1 La période 1994-1999 : une accélération de la croissance.....	14
2.2 La période 2000-2005 : un ralentissement de la croissance.....	15
2.3 Une croissance reposant encore sur des bases fragiles.....	17
Section 3 : La dette extérieure de l'UEMOA et l'initiative PPTE.....	19
3.1 Caractéristiques de la dette extérieure de l'UEMOA.....	19
3.2 L'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).....	22
3.2.1 De la première initiative au programme PPTE renforcé.....	22
3.2.2 Eligibilité.....	23
3.2.3 Les étapes.....	23
3.3 L'initiative PPTE dans l'UEMOA.....	24
3.4 Impact du programme PPTE.....	27
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE.....	30
Section 1 : Relation entre endettement extérieur et croissance économique.....	30
1.1 Endettement et croissance économique : analyse théorique.....	30
1.2 Revue empirique du lien endettement extérieur et croissance économique.....	34

Section 2 : Les déterminants de la croissance économique.....	39
2.1 Les facteurs explicatifs de la croissance économique : argumentation théorique.....	39
2.2 Travaux empiriques sur les déterminants de la croissance économique.....	42
Section 3 : Justifications théoriques de l'endettement extérieur des pays de l'UEMOA.....	43
3.1 Les mauvaises orientations des années indépendances.....	43
3.2 Les mécanismes d'amplifications de la dette.....	44
3.3 La dette extérieure dans l'optique de la politique de stabilité et de croissance.....	45

CHAPITRE III : ANALYSE EMPIRIQUE DE L'IMPACT DE L'ENDETTEMENT

EXTERIEUR SUR LA CROISSANCE.....	47
Section 1 : Méthodologie de la recherche.....	47
1.1 Méthode économétrique.....	47
1.2 Spécification du modèle.....	48
1.3 Description des variables et signes attendus	49
1.4 Les sources de données.....	51
1.5 Techniques d'estimations économétriques.....	51
Section 2 : Résultats empiriques et interprétations.....	54
2.1 Estimation du modèle sans effets et du modèle à effets fixes.....	54
2.1.1 Le modèle sans effets.....	54
2.1.2 Le modèle à effets fixes.....	54
2.1.3 Le test de Fisher.....	55
2.2 Estimation du modèle à effets aléatoires.....	55
2.2.1 Le modèle à effets aléatoires.....	55
2.2.2 Le test de Breusch et Pagan.....	55
2.2.3 Le test de Hausman.....	56
2.3 Interprétations des résultats.....	58
Section 3 : Recommandations de politiques.....	61
3.1 Formulation et application d'une politique d'endettement « soutenable ».....	61
3.2 Politique d'intensification des investissements.....	62
3.3 Politique de promotion et de diversification des exportations.....	63
3.4 Assainissement de l'environnement judiciaire.....	64
3.5 Poursuite de la politique de maîtrise de l'inflation.....	64
CONCLUSION.....	65
BIBLIOGRAPHIE.....	i
ANNEXES.....	iv

1- Introduction générale

Durant la colonisation (et longtemps après les indépendances), l'Afrique a été confinée au rôle de pourvoyeuse de matières premières pour l'industrialisation des métropoles. Une rétrospective de la période coloniale montre que tous les pays avaient des économies basées sur une spécialisation selon les dotations naturelles. Ainsi en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal avaient des économies de rentes agricoles et minières fondées essentiellement sur le cacao, le café, le coton, l'uranium, le phosphate et l'arachide. Cette orientation s'est traduite par une dépendance à l'égard des produits de bases. C'est pourquoi, au lendemain des indépendances, le continent n'a pas réussi son décollage économique.

Les politiques économiques des années après indépendances visaient à transformer profondément les systèmes productifs et les appareils administratifs. L'objectif principal était de réduire le fossé excessivement profond qui sépare le continent africain des pays nantis en matières de développement économique et social. Pour combler rapidement le retard de l'Afrique, la solution de croissance économique élevée a donc été adoptée comme stratégie de développement. Cette croissance exige la mise en œuvre de vastes programmes d'investissement et la mise en place d'infrastructures de base nécessaires au développement des activités économiques.

Cependant, face au manque de ressources financières, les jeunes Etats se sont trouvés dans l'impossibilité de mettre en œuvre cette stratégie de rattrapage. Cette situation de besoin de financement a donc conduit les pays africains à recourir à l'endettement pour construire leur économie. C'est ainsi qu'au cours des trente dernières années, les pays ont bénéficiés de prêts, souvent assortis de conditions très concessionnels. Ces montants devaient favoriser leur décollage économique rapide.

Mais force est de constater que la dette, qui a augmenté dans des proportions considérables, a contribué à financer de nombreux projets non rentables, peu réalistes et d'une faible efficacité. Pire, conjuguée à la dégradation de l'environnement économique international des années quatre vingt (80) caractérisé par la fluctuation des taux de change, la baisse du prix des matières premières et la hausse des taux d'intérêt, la dette de l'Afrique est devenue un frein à son développement et son remboursement total quasi hypothétique.

1.1 Problématique

Durant les années 80, l'environnement économique international s'est tellement détérioré qu'il a entraîné une crise financière sans précédent au niveau des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Cette crise financière a perturbé leur situation macroéconomique caractérisée par des déséquilibres internes mais aussi externes. Cette situation a obligé les pays membres de l'Union à modifier le cadre de leur politique économique et à réviser leur mode de financement public. Au plan macroéconomique, il y a eu un ralentissement du taux de croissance, une balance de paiements déficitaire, une détérioration des termes de l'échange, un déficit budgétaire récurrent, un endettement excessif et un service de la dette insupportable par rapport aux ressources disponibles. Les conséquences de cette situation sont la détérioration du solde des paiements courants, la faiblesse de l'épargne intérieure et une accumulation des arriérés de paiements dus au titre de la dette extérieure.

Confrontés aux déséquilibres financiers, à la montée de l'endettement et à la stagnation de la production, les pays de l'UEMOA ont été contraints par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) à privilégier les politiques de stabilisation et d'ajustement. Ces programmes d'ajustement structurels, qui ont pour objectif de rétablir les équilibres budgétaires et les paiements extérieurs, sont articulés autour de quatre (4) points essentiels :

- une ouverture des économies fondée sur les principes régissant les relations économiques internationales,
- un désengagement progressif de l'Etat dans les choix de production et d'allocation des ressources,
- le bon fonctionnement de tous les marchés (marché des biens et services, marché du travail, marché des capitaux, etc.),
- l'émergence du secteur privé.

En outre des réformes de structures sont instaurées dans le but de créer les conditions d'une reprise de la croissance et jeter les bases d'un développement durable.

Si ces assistances ont atténué, à court terme les problèmes de liquidité liés au service de la dette, elles ont connu dans leur ensemble des résultats mitigés. Cependant, le fardeau de la dette demeure encore lourd et continue de croître, si bien que certains pays en soient arrivés à une dette dont ils ne

peuvent aujourd'hui assurer le service. Selon Koné la dette totale de l'Afrique, qui était en moyenne de 318,7 milliards de dollar US entre 1990 et 1998, a connu une hausse en 1999 s'établissant à 337,2 milliards de dollar US, soit 61,4% de son PIB total ou 225,3% de l'ensemble de ses exportations. La dette totale des pays de l'Afrique de l'Ouest était estimée en 1999 à 70 milliards de dollar US après avoir culminé en 1995 à 77,28 milliards.

Pour alléger le fardeau des pays pauvres lourdement endettés, le FMI et la BM ont donc lancé, au milieu des années 90, une initiative en faveur de ces derniers. Le but de cette initiative dénommée initiative PPTE, devait ramener leur dette à des proportions viables. Ces nouvelles réformes économiques, remettant toujours en cause l'intervention de l'Etat dans les domaines clés de l'économie à travers la régulation structurelle et la libéralisation économique, s'efforcent de rechercher une politique de stabilisation macro-économique optimale et une gestion efficiente des finances publiques. Ces réformes (notamment l'initiative PPTE) visent à engendrer une nouvelle dynamique susceptible de réduire la dépendance économique et financière vis-à-vis de l'extérieur.

Dans un tel contexte, un certain nombre de questions se pose et leurs réponses peuvent éclairer la problématique de l'endettement extérieur dans la zone UEMOA :

Quel est l'impact de la dette extérieure sur la croissance économique dans ces pays ?

Quels sont les facteurs déterminant la croissance économique à long terme dans les pays de l'UEMOA ?

Quelles sont les caractéristiques de la dette extérieure des pays de l'UEMOA ?

L'allègement de la dette extérieure des pays membres de l'UEMOA (ou sa suppression), au titre de l'initiative PPTE, a-t-il un impact sur leur croissance économique ?

Nous essayerons de répondre à ces questions à partir d'un échantillon regroupant les données du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo.

1.2 Objectifs

L'objectif principal de cette recherche est de déterminer l'impact de l'endettement extérieur sur la croissance économique dans les pays de l'UEMOA. Les résultats d'un tel exercice permettront de formuler des axes de politiques économiques pour une meilleure maîtrise de

l'endettement dans ces pays.

De façon plus spécifique, ce travail va nous permettre de mettre en évidence les déterminants de la croissance économiques et également de faire le bilan de l'initiative PPTE dans l'espace UEMOA.

1.3 Hypothèses

La détermination de l'impact de l'endettement extérieur sur la croissance économique met en œuvre des variables macroéconomiques (revenu par habitant, PIB, taux d'investissement), d'endettement extérieur (ratio dette extérieure sur le PIB, ratio service de la dette extérieure sur le PIB) et de qualité de l'environnement économique (taux d'inflation). Compte tenu de l'histoire récente de l'UEMOA, nous postulons les hypothèses suivantes :

- **hypothèse 1** : pour des raisons de disponibilités de données, la Guinée Bissau sera exclue de notre recherche.
- **hypothèse 2** : étant donné que notre période d'étude couvre le passage de l'Union Monétaire (UMOA) à l'Union Economique et Monétaire (UEMOA, 1994), nous supposerons que cette transformation n'affecte en rien le niveau d'endettement des pays de l'Union.

Et à travers le modèle choisi, nous nous proposons également de tester les hypothèses qui suivent :

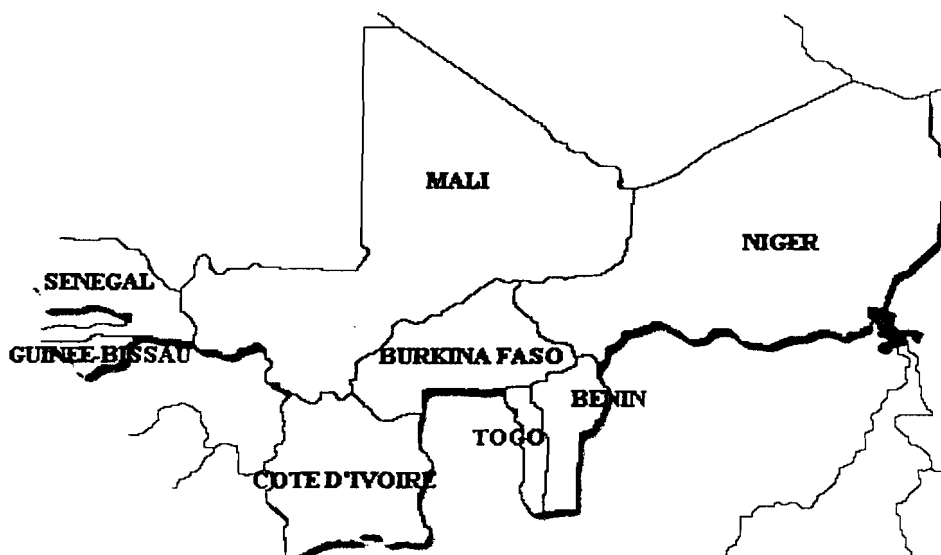
- **hypothèse 3** : l'endettement extérieur (en deçà de son niveau critique) a un impact positif et significatif sur la croissance économique.
- **hypothèse 4** : le service de la dette affecte négativement et significativement la croissance du PIB réel.

CHAPITRE I : PERFORMANCES ECONOMIQUES ET ENDETTEMENT EXTERIEUR DE L'UEMOA

Dans ce premier chapitre nous présenterons brièvement l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ainsi que les réalisations principales dans l'objectif d'un développement durable des Etats membres. La seconde section sera consacrée aux performances économiques récentes dans l'Union. A ce niveau nous analyserons l'évolution de la croissance depuis la dévaluation du FCFA. Enfin la dernière section sera relative aux caractéristiques de la dette de l'UEMOA et à son évolution. Nous exposerons également les mécanismes de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et le bilan de cette initiative pour les pays membres de l'UEMOA.

Section 1 : L'expérience de l'UEMOA et sa contribution au développement durable des Etats membres.

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine est née de la volonté politique des Chefs d'Etat et de Gouvernement de consolider l'Union monétaire pour en faire une zone de croissance économique et de prospérité. Cette Union a été créée le 10 janvier 1994 à la suite de la dévaluation du Franc CFA et a pour objectif une meilleure insertion des pays membres dans l'économie mondiale.

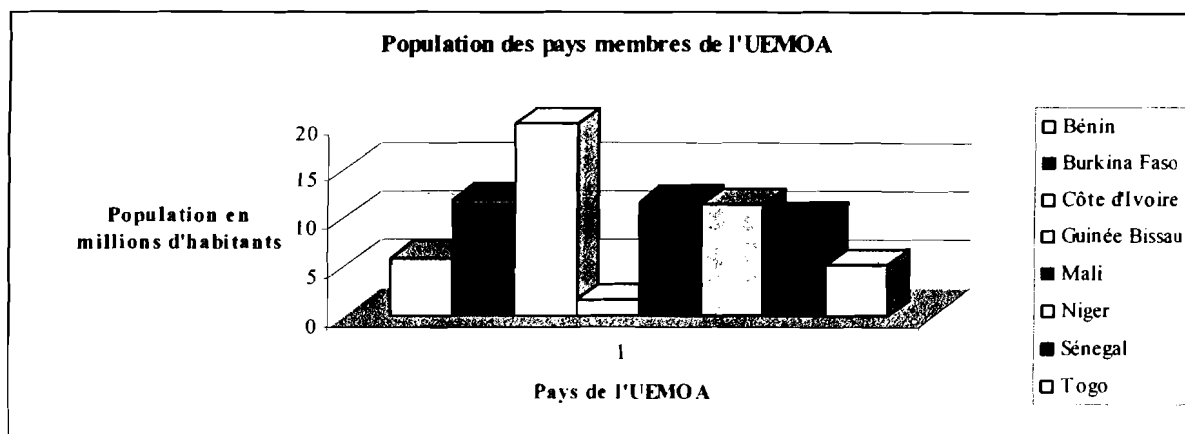


Source: www.uemoa.int

1.1 Présentation de l'UEMOA

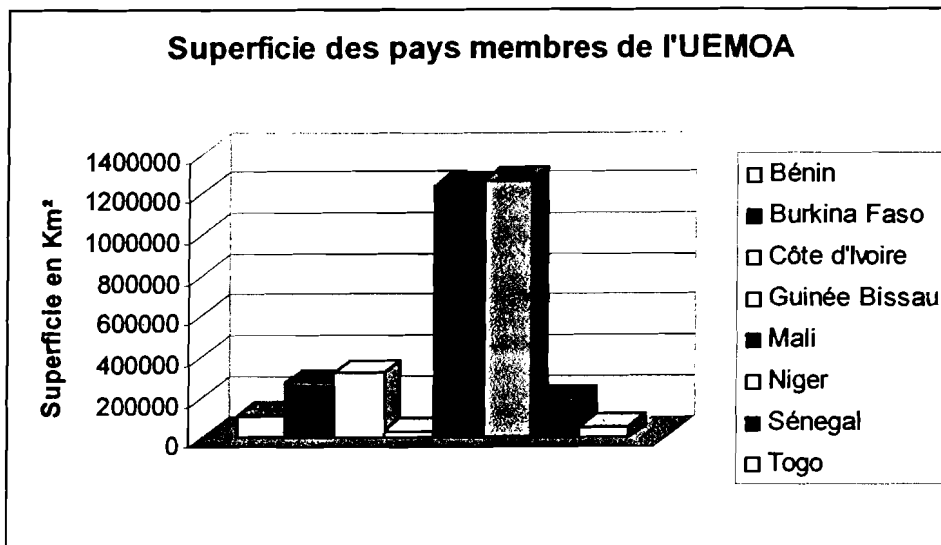
L'espace constitué par les huit Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) compte environ soixante dix millions d'habitants et couvre, au total, une superficie d'environ 3,5 millions de km². La population est inégalement répartie selon les pays et les zones de peuplement. Les zones forestières et les parties propices au développement des activités agricoles sont les plus peuplées. Ainsi la Côte d'Ivoire qui se hisse à la troisième place de part sa superficie (322462 Km²), vient en tête du classement si l'on considère sa population (19,9 millions d'habitants). A l'opposé le Niger et le Mali qui totalisent à eux deux plus de 70% de la superficie totale de l'Union, dépassent à peine le Sénégal qui est six fois plus petit que le Niger (voire graphique 1 et 2). Cette disparité s'explique d'une part par la richesse (en ressources naturelles) de la Côte d'Ivoire et l'étendue du désert au Mali et au Niger. Avec près de 30% de la population totale de l'Afrique de l'Ouest, cet espace produit 33% du Produit Intérieur Brut de la région. Les populations des Etats de l'UEMOA vivent essentiellement dans les zones rurales. La proportion des jeunes de moins de 25 ans y est très élevée, variant de 45% à 60% et le taux de croissance démographique annuel moyen est d'environ 3%. L'agriculture emploie environ 65% de la population active et constitue la base de l'économie. L'Union dispose d'atouts considérables en matière de productions céréalières, d'agricultures de rentes, ainsi que de produits de l'élevage et de la pêche. Les Etats de l'Union disposent aussi d'importantes ressources minières, notamment l'or, les phosphates, l'uranium, le pétrole et le gaz naturel.

Graphique 1 : Population des pays de l'UEMOA



Source : Secrétariat de la Commission de l'UEMOA, rapport 2002

Graphique 2 : Superficie des pays de l'UEMOA



Source : Secrétariat de la Commission de l'UEMOA, rapport 2000

1.2 Les objectifs de l'Union

Le processus d'intégration engagé par l'UEMOA vise à assurer aux Etats membres, une croissance économique soutenue et un développement commun équilibré. Il traduit la volonté des Etats de créer des relations de solidarité. Ainsi, les objectifs de l'UEMOA, définis dans l'article 4 du Traité de l'Union, s'articulent autour des points suivants :

- Assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres par l'institution d'une procédure de surveillance multilatérale ;
- Créer entre les Etats membres un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et le droit d'établissement des personnes exerçant une activité indépendante ou salariée, ainsi que sur un tarif extérieur commun et une politique commerciale commune ;
- Instituer une coordination des politiques sectorielles nationales, par la mise en oeuvre d'actions communes et éventuellement de politiques communes notamment dans les domaines suivants : ressources humaines, aménagement du territoire, transports et télécommunications, environnement, agriculture, énergie, industries et mines ;
- Harmoniser, dans la mesure du nécessaire le bon fonctionnement du marché commun, les législations des Etats membres et particulièrement le régime de la fiscalité.

Ces quatre axes majeurs doivent concourir à la réalisation d'un objectif plus global, à savoir, «le renforcement de la compétitivité des activités économiques et financières des Etats membres, dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé ».

Pour atteindre ces objectifs et conduire l'ensemble des réformes, le Traité a prévu un dispositif institutionnel original et des mécanismes permettant d'appliquer, sans trop d'obstacles, les mesures prises dans le cadre du processus d'intégration.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du schéma d'intégration, la Commission de l'UEMOA, sur les directives de la Conférence des Chefs d'Etat et du Conseil des Ministres, s'est attelée à la définition et à la mise en oeuvre de différents chantiers qui sont convergents et qui, tous ensemble, visent l'accélération du processus d'intégration économique au sein de la zone UEMOA. Il s'agit de :

- la surveillance multilatérale des politiques macro-économiques nationales,
- la réalisation du marché commun,
- l'harmonisation des législations,
- la formulation et la mise en oeuvre de politiques sectorielles,
- la mise en place des organes de l'Union,
- le financement de l'Union,
- le programme de communication,
- la coopération sous-régionale et régionale.

En raison de nombreuses réalisations effectuées dans le cadre de l'union, nous nous attarderons que sur les deux chantiers relatifs à :

- la surveillance multilatérale des politiques macro-économiques des Etats membres,
- la réalisation du marché commun.

1.3 Les réalisations essentielles

1.3.1 La surveillance multilatérale des politiques macro-économiques

a) Fondements de la Surveillance Multilatérale

L'une des innovations majeures du schéma d'intégration de l'UEMOA est l'instauration d'un dispositif de surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques des Etats membres. La surveillance multilatérale est le cadre communautaire de définition et de contrôle des politiques macro-économiques des Etats membres. Elle vise à assurer une convergence durable des politiques et des performances économiques de ces Etats. Elle a aussi pour objectif d'établir les bases d'une croissance de leurs économies qui soient compatibles avec les contraintes de la politique monétaire commune.

La mise en oeuvre du mécanisme de surveillance multilatérale se fait à travers l'élaboration et la publication de rapports semestriels d'exécution. Ces derniers permettent d'apprécier la situation des économies nationales au regard des objectifs communautaires.

b) Mise en oeuvre de la Surveillance Multilatérale

Les objectifs communautaires, les principes de base et les modalités de la mise en oeuvre de la surveillance multilatérale ont été fixés par les articles 64 à 75 du Traité. Ce mécanisme repose essentiellement sur trois éléments :

- la définition d'un ensemble de règles de base et d'une batterie d'indicateurs statistiques, appelés critères de convergence, en vue de fixer des normes aux politiques économiques nationales ;
- le cadre institutionnel, dont les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) sont des relais de la Commission pour la gestion d'un système crédible et transparent d'informations permettant de surveiller le respect des normes établies et, le cas échéant, de prévenir ou d'identifier les dérapages ;
- l'élaboration et la publication d'un rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale permettant la mise en oeuvre éventuelle d'un processus souple de consultation et de coordination des Etats membres, qui peut aboutir à des prises de décision assorties d'incitations, positives ou négatives.

c) Le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA

Le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité (PCSCS) entre les Etats membres de l'UEMOA, adopté par Acte additionnel N° 04/99 du 08 décembre 1999, définit un engagement pris par les Etats membres afin de renforcer la surveillance multilatérale. Dans le cadre de la mise en oeuvre du Pacte, les Etats membres doivent élaborer des programmes pluriannuels qui sont soumis à l'adoption du Conseil des Ministres sous forme de décision, après avis de la Commission. Ces programmes doivent permettre la réalisation, à moyen terme, des valeurs de référence retenues pour les critères de convergence définis dans le Pacte.

Les critères de ce Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA sont les suivants:

➤ Critères de premier rang

- le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (critère clé) devrait être supérieur ou égal à 0 en 2005;
- le taux d'inflation annuel moyen devrait être maintenu à 3 % au maximum par an;
- l'Etat ne doit pas accumuler d'arriérés de paiements ni intérieurs ni extérieurs sur la gestion de la période courante. Les Etats devraient éliminer les stocks d'arriérés existants ;
- le ratio encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal ne devrait pas excéder 70 % en 2005.

➤ Critère de second rang

- le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales ne devrait pas excéder 35 % en 2005 ;
- le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales devrait atteindre au moins 20 %;
- le ratio du solde extérieur courant hors transferts publics par rapport au PIB nominal devrait être supérieur ou égal à - 5 %;
- le taux de pression fiscale devrait être supérieur ou égal à 17 %.

d) Les résultats enregistrés à la fin 2005

Les résultats obtenus par les Etats membres de l'Union au cours de la période 1993-2005 indiquent que les efforts d'assainissement du cadre macro-économique (finances publiques, maîtrise de l'inflation) ont été accomplis. "Une meilleure structure des dépenses publiques a été obtenue grâce à une bonne maîtrise de l'évolution des dépenses courantes primaires (notamment la masse salariale)"¹. Cette politique budgétaire a favorisé la constitution d'une épargne publique qui a permis à son tour une augmentation des dépenses d'investissement sur ressources internes. Pour illustrer les résultats obtenus, nous analyserons l'évolution de certains taux et ratios.

- *Le ratio masse salariale sur recettes fiscales* est passé de 69,4 % pour l'ensemble de l'UEMOA en 1993 à 38,3 %, en 2005 ; la norme communautaire, fixée au départ à 50%, est de 35% depuis 2005 ;
- *le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales* : de 11% en 1993, il est passé à respectivement 21,4% en 1998 et 21,7 % en 2005. La norme communautaire minimale étant de 20 % ; ce ratio vise à contraindre les Etats à dégager davantage de ressources pour assurer le financement des investissements qui constituent le moteur de la croissance économique ;
- *le rapport solde primaire de base sur recettes fiscales* doit être supérieur ou égal à 15% : il décrit la capacité de l'Administration publique à exécuter les dépenses primaires de base avec les recettes budgétaires, tout en dégagant un excédent couvrant au moins les intérêts de la dette. Les efforts déployés ont permis de redresser considérablement le niveau de ce ratio qui est passé de 9,3% en 1993 à 17,6% en 2005 ;
- *les arriérés de paiement intérieurs et extérieurs*, qui doivent être négatifs ou nuls, ont été réduits sur la période 1993-2005, en moyenne de 118 milliards de F CFA par an pour l'ensemble de l'Union ;
- *le taux d'inflation annuel moyen* : la tendance est à la baisse des prix ; les performances des Etats se sont situées en moyenne à 4,3% en 2005 (contre 0,6% en 2004), pour une norme communautaire de 3% au maximum par an. Le non respect de la norme communautaire est dû principalement à la hausse des prix des céréales, consécutive aux mauvais résultats de la campagne agricole 2004/2005 dans les Etats membres de l'Union et à la hausse des prix des produits pétroliers. En raison des résultats satisfaisants de la campagne agricole 2005/2006, tous les Etats membres respecteraient ce critère en 2006.

¹ M. KASSE (2003), Intégration et partenariat en Afrique, Edition Silex/Nouvelles du Sud, pp.83

L'examen de la situation de la convergence à la fin 2005 montre qu'aucun État n'a respecté l'ensemble des huit critères de premier et second rang. En ce qui concerne les critères de premier rang (voire tableau ci-dessous), seuls le Bénin, le Mali et le Sénégal respectent les quatre critères, le Burkina Faso en respecte trois, le Togo deux, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Niger un. En ce qui concerne le critère d'inflation, tous les pays, respectent le plafond de 3 %.

Tableau 1: Etat de la convergence en 2004

	Solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (en %)	Taux d'inflation annuel moyen (en %)	Encours de la dette extérieure et intérieure rapporté au PIB nominal (en %)	Accumulation des arriérés (en milliards de FCFA)	
				extérieur	intérieur
Norme	≥ 0	≤ 3	≤ 70	0	0
UEMOA	-0,4	4,3	64,1	339,2	38,4
Bénin	-0,9	5,4	39,9	0,0	0,0
Burkina Faso	-1,9	6,4	37,7	0,0	0,0
Côte d'Ivoire	0,0	3,9	79,3	311,3	22,6
Guinée Bissau	-7,2	3,4	301,7	13	8,4
Mali	0,0	6,4	69,7	0,0	0,0
Niger	-2,9	7,8	66,3	0,0	2,2
Sénégal	0,9	1,7	48,2	0,0	0,0
Togo	0,6	6,8	100,2	14,9	5,2

Source : Commission de l'UEMOA, 2005

En dépit des efforts déployés pour accélérer l'assainissement du cadre macroéconomique, les objectifs de la convergence n'ont pu être réalisés. A cet effet, la Conférence a adopté un Acte additionnel portant modification du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Cette modification portant sur certaines dispositions actuelles du Pacte vise à assurer la poursuite et le renforcement de l'exercice de surveillance multilatérale. Le nouvel horizon de convergence a été fixé à fin 2008. Désormais l'Union entrera en phase de stabilité dès qu'un certain nombre de pays aura respecté les quatre critères de premier rang et que ce respect est jugé durable.

1.3.2 Les réalisations au titre du marché commun

La mise en place du tarif extérieur commun (TEC) matérialise le départ de la politique extérieure commune. Le TEC constitue avec la taxe préférentielle communautaire (TPC) les composantes essentielles de l'union douanière. Entré en vigueur depuis le 1er janvier 2000, le TEC est la somme de trois droits permanents : le droit de douane, la redevance statistique au taux unique de 1% sans exonération, le prélèvement communautaire de solidarité au taux unique de 1%. Les experts précisent que cette taxe "poursuit trois objectifs principaux à savoir la volonté d'ouverture de l'espace UEMOA vers l'extérieur, la protection de la production communautaire et la lutte contre le détournement de trafic".

La mise en application dès le 1er juillet 1996 du régime tarifaire préférentiel a permis la levée immédiate de toutes les barrières non tarifaires entravant les échanges entre les Etats. Cette mesure a permis la libre circulation, en toute franchise de tous droits et taxes d'entrée, des produits du cru et de l'artisanat, avec une réduction de 30 %, des droits et taxes d'entrée pour les produits industriels originaires agréés. Ce régime tarifaire s'est traduit par une réduction de 5 %, des droits et taxes d'entrée pour les produits industriels originaires non agréés, un abattement de 60 % pour les produits industriels originaires agréés.

La mise en oeuvre du Tarif Extérieur Commun a progressivement entraîné l'abaissement du taux du droit de douane à 30 %, maximum hors redevance statistique, du 1er juillet au 31 décembre 1998, à 25 %, maximum hors redevance statistique, du 1er janvier au 31 décembre 1999. Depuis le 1er janvier 2000, le taux de droit de douane est de 20 %, maximum, auquel s'ajoutent la Redevance Statistique (1 %) et le Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS) (1 %).

Pour faire face aux pertes de recettes subies par les Etats du fait de l'application du régime tarifaire préférentiel, le Traité a prévu une compensation temporaire et automatique, par étapes jusqu'au 31 décembre 2005.

Entre 1998 et 2003, des nomenclatures tarifaires ont été harmonisées, des modèles unifiés de déclarations ont été mis en circulation, après l'adoption d'une législation communautaire de la concurrence et du Livre I du code des douanes de l'UEMOA.

L'état des réalisations au titre du Marché Commun est essentiellement marqué par la mise en oeuvre de réformes devant transformer les espaces économiques des Etats membres en une Union douanière. Après l'Union douanière, d'autres actions ont été menées; elles visent la création d'un marché financier régional, l'adoption d'une politique commerciale commune, d'une législation communautaire de la concurrence, et la libre circulation des personnes.

Section 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques

L'évolution de la situation économique de l'Union analysée à partir des principaux agrégats macroéconomiques a montré des tendances favorables suite au changement de parité du FCFA. En effet, la production, les prix, les finances publiques, la monnaie ou encore la position extérieure restent globalement bien orientés au cours de la sous période 1994-1999. Au total, l'Union a réalisé un taux de croissance annuel moyen de 3,65% sur la période 1994-2005 alors qu'elle n'avait pas dépassé 1,7% par an en moyenne au cours des années 80.

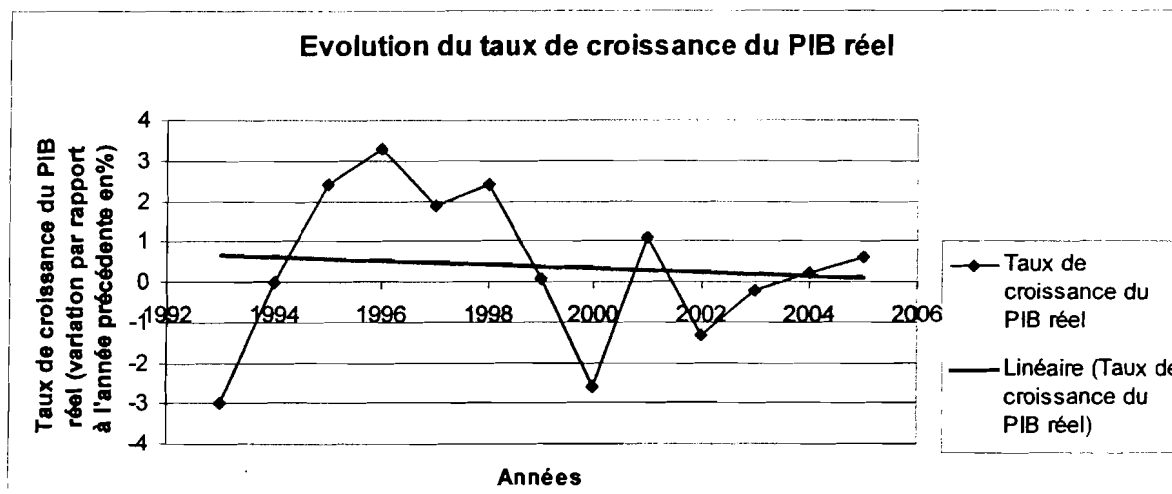
2.1 La période 1994-1999 : une accélération de la croissance

L'ajustement externe, combiné avec une gestion rigoureuse de la monnaie et des finances publiques dans l'ensemble des économies de l'Union, a permis de restaurer les équilibres macroéconomiques avec la relance des activités économiques. Globalement au cours de cette sous période, la croissance du PIB réel a été, en moyenne annuelle, de 4,8% avec un pic de 6,2% en 1996. Cette bonne tenue de la croissance s'est accompagnée d'une meilleure maîtrise de l'inflation. Les bonnes performances de l'Union ont pour origine les résultats enregistrés dans tous les Etats membres, à l'exception de la Guinée-Bissau. Ainsi, la croissance atteint des records au Bénin (presque 5% entre 1994-1999), au Sénégal (4,7%) ou encore au Burkina (4,4%). Les performances, sans atteindre des plafonds historiques, sont aussi excellentes au Niger et en Côte d'Ivoire avec, respectivement, 3,8% et 4,8% en rythme annuel moyen.

Au niveau des opérations financières de l'Etat, les bons résultats enregistrés ont été limités par les niveaux d'endettement. En effet, si les soldes primaires de base ont tous été excédentaires, il n'a pas été de même du solde budgétaire global sur la base engagements ou caisse, qui a dégagé sur la période un besoin de financement.

En outre, le taux de pression fiscale au cours de cette sous-période n'a pas suivi l'évolution croissante recommandée par l'UEMOA.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance du PIB réel de l'UEMOA



Source : BCEAO Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA en 2006

2.2 La période 2000-2005 : un ralentissement de la croissance

Cette sous période est caractérisée par une évolution économique contrastée. La croissance du PIB réel s'est établie à 2,5% avec des contre performances en 2000 (-0,1%) et 2002 (1,5%). Depuis 2003, on enregistre une reprise avec des taux de croissance respectivement de 3,2% et 3,1% et 3,6%. En effet, l'amélioration des termes de l'échange et les résultats satisfaisants de la campagne agricole, suite à une bonne pluviométrie, ont permis à la plupart des économies de connaître une évolution économique favorable.

Toutefois, la poursuite des troubles sociopolitiques en Côte d'Ivoire et les faibles niveaux d'investissement dans certains Etats membres ont quelque peu ralenti la croissance de l'Union. En effet, l'économie communautaire étant largement dominée par celle de la Côte d'Ivoire qui représente 39% du PIB et 47,89% de ses exportations (2002), ses contre-performances affectent l'espace UEMOA en tirant vers le bas le taux de croissance de l'Union. Ainsi, sans Côte D'Ivoire, le taux de croissance du PIB réel aurait été de 5% en 2003 contre 3,2%.

Depuis 2002, la dégradation des termes de l'échange peut s'expliquer en partie une politique monétaire prudente, accompagnée par une inflation maîtrisée malgré la dégradation des comptes

extérieurs de l'Union. Le déficit extérieur courant (hors dons) rapporté au PIB est passé de 2,9% en 2002 à 5,5% en 2003 et à 5,9% en 2005, suite à l'effet conjugué de la baisse des exportations de café et de cacao en Côte d'Ivoire, du coton au Mali et à l'accroissement de la facture pétrolière. L'évolution du taux d'endettement externe de l'Union connaît une baisse depuis 2000, suite aux allègements obtenus dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), en se situant à 57,4% du PIB en 2005, contre 60,6% en 2004. Il se situait à 64,8% en 2003 et 71,1% en 2002.

Du côté des finances publiques, la situation a été marquée par une évolution contrastée des principaux soldes budgétaires. En effet, en matière de recouvrement des recettes, le taux de pression fiscale a enregistré une évolution timide, sur l'ensemble de la période, en passant de 13,8% du PIB en 1999 à 15% du PIB en 2004 et 2005. Cette tendance cache d'énormes disparités qui se traduisent par "le caractère non homogène de la pression fiscale du fait d'une forte présence du secteur informel dans certaines économies". Les meilleures performances ont été enregistrées au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Bénin avec, respectivement, 18,0%, 14,9% et 13,3% de taux de pression fiscale moyen par an sur la période considérée.

Au total, le déficit budgétaire global (y compris dons) rapporté au PIB s'est dégradé en passant de 1,9% en 2002 à 2,4% en 2004 et en 2005. Ce déficit a été financé par des ressources extérieures, des crédits bancaires, des émissions de bons de trésor, ainsi que par une accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs dans certains Etats membres.

Concernant les échanges commerciaux, la part des exportations intra UEMOA dans le total des exportations a connu une relative baisse entre 2000 et 2003 en passant de 15,4% à 13,9%. Dans le même temps, la part des importations intra UEMOA dans les importations totales de l'Union a connu une tendance haussière. Le solde de la balance courante hors dons rapporté au PIB s'est atténué sur la période, en passant de -6,3% en 2001 à -5,9% en 2005. Cependant, les disparités entre pays restent très importantes (voire tableau ci-dessous).

Tableau 2 : Balance courante hors dons par pays, en % du PIB nominal

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Bénin	-4,6	-6,3	-8,3	-9,7	-7,2	-6,6
Burkina Faso	-15,2	-13,5	-11,9	-12,7	-13,2	-11,4
Côte d'Ivoire	-2,5	-0,9	6,5	2,0	1,5	1,5
Guinée Bissau	-6,1	-13,2	-10,1	-8,0	-11,2	-18,4
Mali	-12,0	-12,5	-6,1	-9,2	-9,8	-10,2
Niger	-8,9	-8,3	-9,9	-10,9	-11,0	-11,6
Sénégal	-9,3	-6,8	-8,2	-8,6	-8,6	-7,9
Togo	-13,0	-14,2	-10,2	-10,3	-6,3	-10,9
UEMOA	-7,1	-6,3	-2,9	-5,5	-5,5	-5,9

Sources: Rapport semestriel de la Commission de l'UEMOA, 2005

2.3 Une croissance reposant encore sur des bases fragiles

L'aspect "offre" de l'investissement n'a pas suffisamment joué son rôle au lendemain de la dévaluation pour permettre aux économies de la zone de connaître une dynamique de croissance accélérée. Comme l'indique le rapport sur le développement des économies de l'UEMOA de 2003, l'espace économique de l'Union est caractérisé par une évolution négative du stock de capital sur une longue période. La fragilité de la croissance est "imputable à la faiblesse de la base productive de l'Union induite par un niveau insuffisant des investissements". En plus de l'importance de l'usure du capital, ce phénomène a entraîné une décapitalisation dans la plupart des économies de l'Union. Toutefois, l'investissement a augmenté au cours de la dernière décennie à un rythme annuel moyen supérieur à celui de la valeur ajoutée (sauf au Mali et au Niger), de sorte que le taux d'investissement a tendance à augmenter, tout en demeurant à un niveau inférieur au taux d'investissement des années 70 (voire tableau ci-dessous).

Tableau 3 : Evolution du taux d'investissement par pays

	Taux d'investissement moyen en % de la VA (période 1992-2001)	Taux annuel moyen de croissance des investissements en % (période 1992-2001)	Taux annuel moyen de croissance de la valeur ajoutée en % (période 1992-2001)
Bénin	14,7	6,4	4,8
Burkina Faso	21,7	6,8	3,9
Côte d'Ivoire	10,7	2,5	2,7
Mali	19,7	2,5	4,2
Niger	10,8	1,7	3,1
Sénégal	15,7	8,2	4,2
Togo	nd	4,7	1,3

Source : BOAD/Rapport sur le développement des économies des pays membres de l'UEMOA, 2003

Cette situation s'est traduite par une baisse tendancielle de la productivité globale des facteurs (PGF). En effet, les tendances peu encourageantes de l'évolution du stock de capital dans l'Union, combinées à une croissance soutenue de la force de travail, ont entraîné une baisse importante du ratio capital/travail qui ne s'est stabilisé qu'après la dévaluation de 1994.

Tableau 4: Evolution de l'efficacité du capital dans les économies de l'UEMOA

Pays	Ensemble de l'économie			Secteur marchand exclusivement		
	Années des pics	Coef de capital (ICOR)	Efficacité marginal du capital	Années des pics	Coef de capital (ICOR)	Efficacité marginal du capital
Bénin	1988, 2001	3,6	28%	1988, 2001	2,4	42%
Burkina Faso	1993, 1999	5,5	18%	1993, 1999	3,5	29%
Côte d'Ivoire	1988, 1997	3,8	26%	1994, 1998	1,4	71%
Guinée Bissau	1991, 1997	7,1	14%	1991, 1997	2	50%
Mali	1989, 2000	5,9	17%	1989, 2000	3,9	26%
Niger	1988, 1998	5,4	19%	1988, 1998	2,7	37%
Sénégal	1988, 2001	5,6	18%	1992, 2001	2,8	36%
Togo	1989, 1997	8,7	11%	1989, 1997	6,7	15%

Source : BOAD/Rapport sur le développement des économies des pays membres de l'UEMOA, 2003

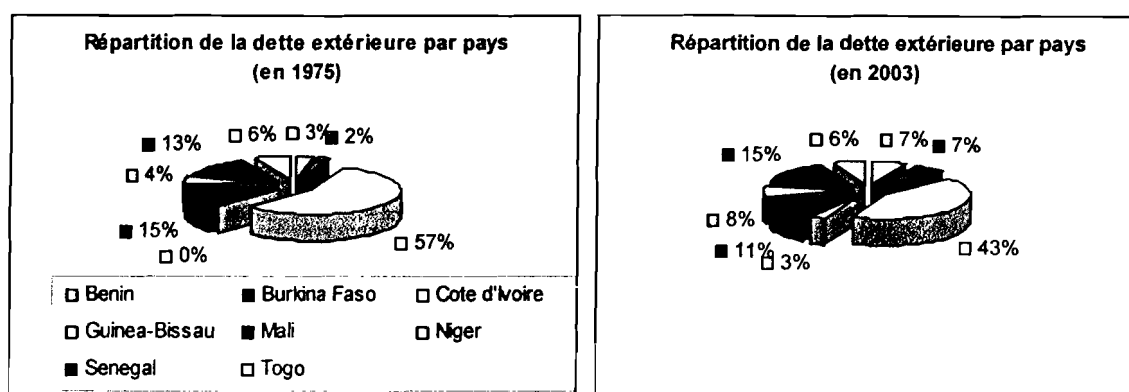
Section 3 : La dette extérieure de l'UEMOA et l'initiative Pays Pauvres très Endettés (PPTE)

La dette publique qui représente l'ensemble des engagements financiers de l'administration centrale ainsi que ceux des organismes publics nationaux avec garantie de l'Etat provient des emprunts tant auprès des partenaires extérieurs qu'intérieurs. Cependant, notre analyse de la dette publique sera consacrée uniquement aux emprunts extérieurs.

3.1 Caractéristiques de la dette extérieure de l'UEMOA

L'analyse de la dette extérieure totale de l'UEMOA et son évolution depuis les années soixante dix (70) fait ressortir des caractéristiques que nous présenterons dans cette sous section. La répartition de la dette extérieure par pays montre que la Côte d'Ivoire est de loin le pays le plus endetté de l'Union. En 1975 l'encours de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire représentait plus de la moitié de la dette de l'UMOA (voire graphique 4). Comparativement, le Mali et le Sénégal ne suivent qu'avec respectivement 15% et 13%. Cette tendance a légèrement changé en 2003, le Bénin et le Niger ont vu leurs endettements passés du simple au double entre 1975 et 2003. Le Burkina Faso a même enregistré un triplement de sa dette alors que la part de la Côte d'Ivoire dans la dette extérieure totale de l'Union a baissé de 14 point de pourcentage.

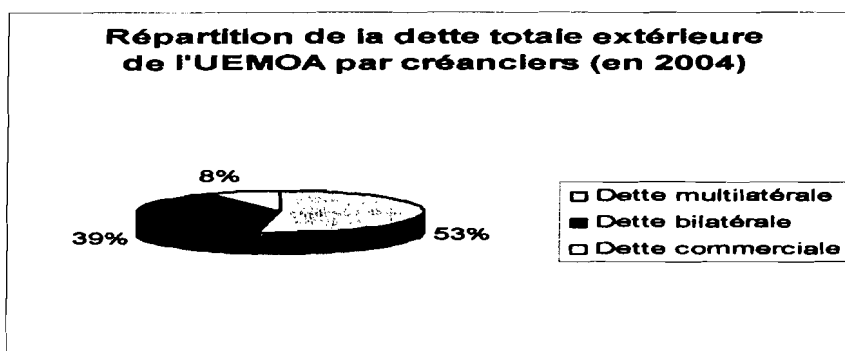
Graphique 4 : Répartition de la dette extérieure totale de l'UEMOA par pays membres



Sources : World Bank Development indicators, 2005

L'examen des différents créanciers fait part belle aux créanciers multilatéraux (FMI, BM, BAD etc.)² avec plus de la moitié des créances totales de l'Union (voire graphique 5). En 2004 les créances bilatérales représentent près de 39% de la dette extérieure alors que les crédits commerciaux en sont à moins de 10%. Cette tendance n'a pas beaucoup évolué sur les deux dernières décennies.

Graphique 5 : Répartition de la dette extérieure totale de l'UEMOA



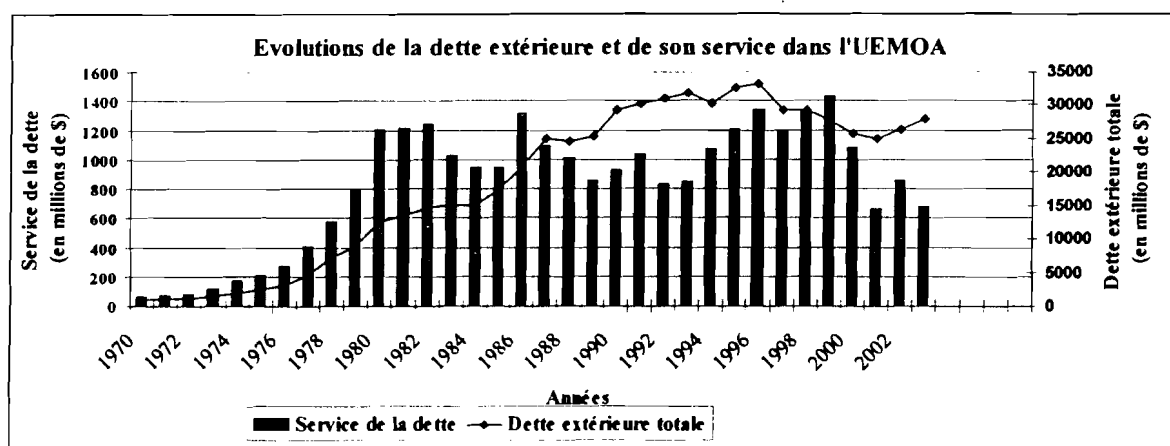
Source : BCEAO, rapport sur la dette de l'UEMOA, 2005

Durant la décennie 60-70, le stock de la dette extérieure des pays membres de l'UEMOA et son service paraissent encore soutenables et modestes en termes absolus. Cela a été possible grâce à un taux de croissance économique de près de 7,1% du PIB en termes réels et à une amélioration sensible de tous les indicateurs macro-économiques. Le développement des cultures d'exportation a également été un facteur déterminant. En effet, le café, le cacao, le coton, l'arachide et le bois ont permis, pendant plus de vingt ans, d'accumuler d'importants surplus financiers. C'est à partir de 1980 que le fardeau de la dette de l'UEMOA s'est considérablement alourdi. En 1980, la dette extérieure totale de l'Union s'élevait à 14,8 milliards de dollars US contre 31,2 milliards en 1990, soit un accroissement de près de 200% en dix ans. Dans le même temps, le service de la dette extérieure était de 1,2 milliards de dollars US en 1980 contre 1,34 milliards en 1996. Selon la classification de la Banque Mondiale (1993) par rapport à l'endettement de l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne, les pays de l'UEMOA occupent les premiers rangs des pays les plus endettés en Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire vient en deuxième position derrière le Nigeria, avec respectivement 33 milliards et 19 milliards de dollars EU. En outre, les indicateurs clés montrent que le fardeau de la dette extérieure de

² Il s'agit ici des statistiques de la BCEAO

la Côte d'Ivoire (pays le plus endettés de l'UEMOA) reste critique. Les ratios dette/PNB et service de la dette/exportations sont passés respectivement de 76,9 à 195,9 % et de 38,7 à 34,2 % de 1980 à 1990. Tandis que l'ensemble de l'Afrique subsaharienne passait de 23,5 à 63,0 % et de 7,2 à 12,9% respectivement pour les ratios dette/PNB et service de la dette/exportations au cours de la même période.

Graphique 5 : Evolutions de la dette extérieure et de son service dans l'UEMOA



Sources : World Bank Development indicators, 2005

La composition de la dette extérieure de l'UEMOA a beaucoup évolué entre 1975 et 1995 au niveau des créanciers officiels et privés. Cette dette est composée en partie de créances privées durant les trois quinquennats qui ont suivi les indépendances. Cette situation s'explique par l'environnement économique internationale et précisément la bonne tenue des cours des matières premières (café, cacao, coton, arachides, bois, etc.) qui assuraient plus des deux tiers des entrées de devises étrangères de la zone. En 1975, 41% de l'ensemble de la dette publique extérieure était du ressort des créanciers privés (dette à long terme) contre 29% aux créanciers officiels. Il a fallu attendre 1995 pour que cette tendance s'inverse: seulement 16% et 60% de la dette sont détenues respectivement par les créanciers privés et officiels. Cette nouvelle configuration de la dette extérieure est la réponse à l'accumulation des arriérés de paiements dus aux créanciers privés et aux risques importants auxquels ils étaient exposés.

Les causes de l'endettement extérieur des pays de l'UEMOA comme l'ensemble des PPTTE sont multiples. Une étude (IMF/WP/98/72) réalisée par le Département de Recherche du FMI portant sur une dizaine de pays africains lourdement endettés dont la Côte d'Ivoire a donné

les conclusions suivantes. Les principaux facteurs explicatifs exogènes comme endogènes de l'endettement extérieur des pays membres de l'UEMOA sont "la détérioration des termes de l'échange due aux fluctuations défavorables des cours des principales matières premières, les aléas climatiques, l'accumulation des arriérés de paiements"³. A ces facteurs s'ajoutent aussi le manque de programmes d'ajustement structurel et de réformes macro-économiques cohérents et soutenus, l'absence de gestion de la dette publique, le faible taux de croissance économique et enfin le faible niveau des prêts concessionnels et des politiques de refinancement.

3.2 L'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE)

Face au problème du surendettement des pays les plus pauvres qui n'a pu être résolu par les mesures traditionnelles d'allègement de la dette, le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale ont proposé en septembre 1996 un programme conjoint : l'initiative sur la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Cette démarche est également une conséquence de la perte de crédibilité des institutions financières internationales (IFI) et une réponse à la mobilisation de la société civile contre de la dette dans les années 90.

3.2.1 De la première initiative au programme PPTE renforcé

L'objectif initial de cette initiative est de ramener l'endettement extérieur des PPTE, qui appliquent des programmes d'ajustement et des réformes appuyés par le FMI et la Banque Mondiale, à un niveau soutenable. C'est la première fois que des bailleurs de fonds multilatéraux sont associés au traitement de la dette des pays pauvres.

L'application de l'initiative se déroule en deux phases de programmes d'ajustement structurel de trois ans. Cependant des modifications peuvent exister selon les cas. Au bout de la première phase (**point de décision**), la "soutenabilité" de la dette du pays en question est à nouveau évaluée par les experts du FMI. Si la dette est toujours "insoutenable", le pays peut entamer une seconde phase de réformes. Au terme de celle-ci (**point d'achèvement**), il reçoit si nécessaire un allègement de sa dette afin de la rendre soutenable.

³ L. YAPO, Conférence de Helsinki sur l'allègement de la dette, 17-18 Août 2001

Face à la faiblesse des premiers résultats et aux critiques (la campagne Jubilé 2000 a apporté une pétition de 17 millions de signatures au sommet du G8 de Cologne de juin 1999), le G8 et les IFI ont lancé une initiative renforcée. Les critères de sélection sont assouplis (la dette ne doit plus valoir que 150% des revenus d'exportation au lieu de 200-250% auparavant) afin d'inclure un plus grand nombre de pays bénéficiaires. La volonté d'accélérer la mise en oeuvre de l'initiative et de la lier davantage aux efforts de réduction de la pauvreté est affirmée. Ainsi, la deuxième phase de réformes devient « flottante » (un bon élève peut accélérer les réformes et accéder à un allègement plus rapidement) et une « aide intérimaire » peut être octroyée au pays après le point de décision.

A partir de 1999, les plans d'ajustement structurels traditionnels sont remplacés par les CSLP (cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté), qui doivent être élaborés conjointement par le gouvernement et la société civile du pays concerné à travers un processus participatif, sous la tutelle des IFI. Il s'agit de documents décrivant les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales définies pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté. Le CSLP est parfois appelé DSRP (document stratégique de réduction de la pauvreté), ou PRSP en anglais (Poverty Reduction Strategy Paper).

3.2.2 Eligibilité

Pour qu'un pays fortement endetté soit éligible à l'initiative PPTE, il doit répondre à une série de critères :

- n'être éligible qu'à une assistance concessionnelle de la part du FMI et de la Banque Mondiale (seulement éligible à l'International Development Association);
- avoir parfaitement mis en oeuvre des réformes et des politiques économiques dans le cadre de programmes soutenus par le FMI et la Banque Mondiale;
- faire face à un niveau d'endettement insoutenable après la mise en place des programmes du FMI et de la BM et même après la mise en oeuvre des mécanismes traditionnels d'allègement de la dette comme les termes de Naples (pour lesquels les pays à bas revenu peuvent recevoir une réduction de la dette extérieure éligible de 67% en valeur actuelle nette);
- élaborer un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (CSLP).

3.2.3 Les étapes

Pour bénéficier du programme PPTE, les pays candidats doivent passer deux étapes:

- Après une période de 3 ans durant laquelle le pays met en place une politique d'ajustement structurel, s'il est toujours éligible à l'initiative PPTE (dette encore insoutenable), les cadres de la BM et du FMI réalisent :

- une analyse de viabilité de la dette pour déterminer les besoins d'allègement;
- une évaluation des progrès suffisants nécessaires à la satisfaction des critères retenus.

Cette première étape se dénomme **point de décision**, elle consiste à établir un contrat entre la BM et le FMI, dans lequel les bailleurs de fond s'engagent à ramener la dette au seuil de viabilité si les politiques de redressement ne suffisent pas.

- Cependant pour obtenir la totalité de l'allègement de la dette, le pays candidat doit continuer à prouver qu'il exécute comme il convient les programmes soutenus par le FMI et la BM pendant une période qui dépend :

- du maintien de la stabilité macroéconomique;
- de l'adoption et de l'exécution pendant un an au moins du CSLP.

Cette étape correspond au **Point d'achèvement**, elle se traduit par une réduction des montants convenus au point de décision.

L'Initiative PPTE innove en ce qui concerne la place donnée aux pays bénéficiaires, pour la première fois une initiative se veut participative. Dans la pratique, les bailleurs multilatéraux (FMI et Banque Mondiale) travaillent en partenariat avec les parties prenantes au niveau national à l'élaboration de politiques de redressement économique (réformes économiques et sociales). Quarante deux (42 pays) ont été "examinés" par les conseils d'administration du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale pour déterminer leur éligibilité à l'initiative PPTE. Sur ces 42 pays, 34 sont en Afrique sub-saharienne, et seulement 38 ont été considérés comme éligibles (dont 32 en Afrique sub-saharienne).

3.3 L'initiative PPTE dans l'UEMOA

Le bilan de l'initiative PPTE dans les pays de l'UEMOA donne les résultats suivants :

- Le Bénin, éligible à l'initiative sur les pays pauvres très endettés (PPTE), a atteint le « point d'achèvement » le 24 mars 2003. Le FMI et la Banque mondiale ont annoncé que la dette extérieure du Bénin serait allégée d'environ USD 460 millions, soit une diminution, en valeur actuelle nette, de 31 %. Le service de la dette devrait baisser d'un tiers sur les 10 ans à venir. En outre, la totalité de la dette éligible du Bénin vis-à-vis du Club de Paris, soit 60 millions de USD, a été annulée le 23 avril 2003. Par ailleurs, ayant atteint le "point d'achèvement", le pays devrait bénéficier d'une annulation intégrale de sa dette due à la France au titre de la mise en oeuvre des mesures bilatérales additionnelles à l'initiative PPTE. Le Bénin s'est engagé à utiliser les ressources supplémentaires provenant du traitement de sa dette pour atteindre les objectifs prioritaires identifiés dans sa stratégie de réduction de la pauvreté.

- Grâce à l'initiative PPTE, la résorption de la dette multilatérale a commencé à trouver une solution. Les arriérés de paiement sur la dette extérieure ont été complètement résorbés en 1997 conformément aux objectifs des programmes d'ajustements structurels. Déclaré éligible à l'initiative PPTE en septembre 1997, le Burkina Faso a commencé à bénéficier d'un important allègement de sa dette extérieure, suite à l'application de deux décisions (Initiative de base en avril 2000 et Initiative renforcée en avril 2002), qui lui a permis de réduire sa dette, à fin 2001, d'environ 930 millions de USD en valeur actualisée et de ramener le ratio d'encours de la dette actualisée sur les exportations de 273 % à 180 % en 2006, ce qui représente encore un niveau élevé. En 2002, le pays a reçu 20,8 millions de USD d'allègement de dette et devrait bénéficier, selon la BCEAO, d'économies de charges de 19,4 milliards de Francs CFA par an pendant 25 ans. Cependant, seules 41 % des ressources PPTE disponibles depuis 2000 ont été effectivement décaissées, en raison des faiblesses des appareils administratifs dans le montage et le suivi des dossiers. À ce problème de capacité d'absorption s'ajoute le dysfonctionnement des procédures de contrôle mises en place par les autorités. Dans le cadre du Club de Paris, le Burkina a pu bénéficier d'un traitement intérimaire de sa dette extérieure, selon les termes dits de Cologne, jusqu'au point d'achèvement PPTE atteint en avril 2002.

- La Côte d'Ivoire a bénéficié, en 1997, d'une restructuration de sa dette commerciale dans le cadre du Club de Londres et, lors de la session d'avril 1998 du Club de Paris, d'un allègement de sa dette à l'égard des créanciers publics selon les termes de Lyon (réduction de 80 %). Début 2002, dans le cadre de la coopération financière avec ses partenaires extérieurs, la Côte d'Ivoire a obtenu un rééchelonnement de sa dette publique de 2,26 milliards de USD, conduisant à l'annulation immédiate de 911 millions de USD de la dette extérieure. Cette réduction a conduit une baisse du service de la dette de 2,26 milliards de USD à 750 millions de USD, entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 décembre 2004. Le rééchelonnement a été conclu selon les termes de Lyon (réduction de 80 % des flux éligibles), mais les créanciers se sont engagés à appliquer les termes dits de Cologne (taux de réduction porté à 90 %), dès l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE.

- La Guinée-Bissau a atteint, le 15 décembre 2000, le point de décision dans le cadre de l'initiative PPTE. L'interruption du programme FRPC (facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance) en mai 2001, et des deux Programmes Macroéconomiques de Court Terme en 2002, n'a pas permis à la Guinée-Bissau d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE.

- Le Mali a atteint le point d'achèvement au titre de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) le 6 mars 2003, ce qui a déclenché la mise en oeuvre effective des engagements de réduction de dette pris au point de décision (atteint le 6 septembre 2000). Ce processus devrait conduire à un allègement de la dette extérieure du Mali estimé à 417 millions de USD en VAN. La totalité de la dette éligible vis-à-vis du Club de Paris, soit 69 millions de USD, a été annulée le 12 mars 2003.

- Après avoir atteint le point d'achèvement en 2004, le Niger a bénéficié d'un allègement de la dette de 900 millions de USD (520 millions de USD en valeur actuelle nette), soit un peu plus de la moitié de l'encours total de la dette. Le service de la dette représentait, en 2002, 67,4 milliards de FCFA, soit 42 % des recettes budgétaires, ce ratio était de 50 % en 2000. L'initiative PPTE a permis de réduire sensiblement ce pourcentage dès 2003 et dégager environ 40 millions de USD par an pour le financement des actions prioritaires de lutte contre la pauvreté.

- Le FMI et la Banque mondiale ont décidé le 21 juin 2000 d'accorder au Sénégal une réduction de dette au titre de l'initiative PPTE renforcée. À ce titre, après avoir le point d'achèvement en 2004, le

Sénégal a bénéficié d'une diminution de sa dette à hauteur de 488 millions de USD en valeur nette actualisée (soit 18 % de la valeur nette actualisée de l'encours de sa dette). Dans l'intervalle, une assistance intérimaire de l'ensemble de ses créances lui a été consentie. En décembre 2002, le FMI et la Banque mondiale ont approuvé le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP).

- En l'absence de nouveau programme avec le FMI, le Togo n'a pas conclu d'accord de rééchelonnement avec le Club de Paris depuis 1995. Le pays figure sur la liste des pays potentiellement éligibles à l'initiative PPTE renforcée. Toutefois, l'éligibilité du Togo à cette initiative, qui ne devrait pas être examinée avant la fin de l'année 2003, reste subordonnée à la normalisation complète de la situation politique.

3.4 Impact de l'initiative PPTE

Il est difficile voire prématuré d'apprécier l'impact de l'initiative PPTE. Cette situation peut s'expliquer d'une part par l'absence de données fiables permettant une comparaison des économies avant PPTE et après PPTE. D'autre part l'allègement au titre de l'initiative PPTE ne fait que régulariser une situation existante. En effet, la plupart des pays de l'UEMOA ne payaient, avant l'initiative, pas plus de 50% du service de la dette; et de ce fait cette mesure n'est significative que pour les « bons payeurs » (tels que le Burkina Faso). Aussi dans cette sous section, nous nous contenterons d'apprécier l'impact social de l'initiative PPTE.

De part ses objectifs, l'allègement PPTE aidera les autorités nationales à accroître leurs dépenses sociales. Ainsi, on projette, pour l'ensemble des pays parvenus au point de décision, que ces dépenses augmenteront en moyenne de quelque 1,7 milliard de dollars par an en 2001 et 2002, pour atteindre l'équivalent de 1,2 % du PIB. Pour les pays membres de l'UEMOA (ayant le point de décision en 2000), les dépenses ont certes augmenté, mais il est difficile de savoir si les hausses des budgets alloués sont additionnelles c'est-à-dire issues des ressources dégagées par l'allègement de la dette ou bien si elles proviennent des budgets planifiés antérieurement.

L'aide reçue au titre de l'Initiative ne peut exercer un effet de levier sur la réduction de la pauvreté et sur le développement, sans une bonne utilisation des fonds dégagés grâce à cette Initiative, mais aussi l'ensemble des ressources publiques. Il sera donc nécessaire de mettre en place

des systèmes de contrôle des dépenses publiques pour que les Gouvernements puissent, en collaboration avec la société civile, publier l'impact de l'augmentation des dépenses sur les indicateurs sociaux de manière transparente. Comme l'allègement PPTE doit se traduire par une augmentation des dépenses dans les secteurs sociaux, tant en valeur absolue qu'en pourcentage du budget total, il est urgent de mettre en place ou renforcer ces systèmes de suivi.

Bien que le processus ait juste débuté, les pays de l'UEMOA ont commencé à indiquer les divers postes pour lesquels les ressources dégagées par l'Initiative PPTE seront affectées. L'augmentation des budgets de l'éducation et de la santé devrait absorber environ les deux tiers du total, à raison de 40 % pour l'éducation et de 25 % pour la santé. Les autres secteurs prioritaires sont le VIH/SIDA (dont les dépenses sont séparées du budget de la santé), secteur pour lequel la plupart des PPTE créent ou renforcent leurs programmes d'éducation et de traitement. Les autres domaines prioritaires sont ceux du développement rural et de l'approvisionnement en eau, de la gouvernance, du développement des capacités institutionnels et des infrastructures routières.

Tableau 5: Dépenses sociales des pays de l'UEMOA parvenus au point de décision

Pays	Dépenses sociales			
	1999	2000	2001	2002
Bénin	115	148	195	-
Burkina Faso	141	142	162	192
Côte d'Ivoire	-	-	-	-
Guinée Bissau	26	30	42	47
Mali	83	98	115	126
Niger	99	85	112	132
Sénégal	257	258	277	-
Togo	-	-	-	-

Source : Banque Africaine de Développement (BAD), rapport 2004

Sur le long terme mais aussi à moyen terme, l'allègement de la dette n'a permis en réalité, pour bon nombre de pays, que de voir leur dette devenir soutenable c'est-à-dire qu'ils peuvent de nouveau contracter des dettes sur les marchés financiers afin de rembourser le reste de la dette qui n'a pas été annulé. Ainsi, le processus de surendettement structurel reprendra son cours « naturel ».

D'où la nécessité selon nombre d'associations militantes d'annuler totalement la dette. C'est dans cette optique que cinq (5) pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal) ont vu l'annulation leurs créances auprès des partenaires multilatéraux (FMI, BAD, BM).

CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE

A la veille du troisième millénaire, plusieurs voix se sont élevées pour appeler à une annulation totale de la dette extérieure des pays pauvres en avançant l'argument que cet endettement constitue un poids insupportable qui nuit à leur développement économique. Si la question de l'annulation totale est récente, celle du fardeau de la dette est quant à elle plus ancienne.

En effet, il y a longtemps que les économistes ont analysé les conséquences négatives du poids de l'endettement. Il est clair que si l'endettement fournit des ressources à une économie, le service de la dette qui en découle la prive d'une partie de ses ressources. Lorsque le fardeau de la dette est très important, cette réduction de ressources peut conduire à une réduction de l'investissement et de la croissance (*debt overhang* au sens large).⁴

Section 1 : Relation entre endettement extérieur et croissance économique

Dans cette section, nous exposerons la littérature économique (théorique et empirique) relative à l'endettement extérieur et à la croissance économique.

1.1 Endettement et croissance économique : analyse théorique

Dans la littérature économique, la plus ancienne formulation théorique concernant le lien entre financement extérieur et croissance économique a été élaborée à la fin du 19^{ème} siècle par Cairnes (1874) et Bastable (1899). Elle reçut à cet effet le nom de « théorie de la croissance transmise par les mouvements de capitaux » ou encore théorie des stades de la balance des paiements (BP). En liaison avec la théorie néoclassique, elle est restée dominante jusqu'au milieu des années 60. Par la suite devant les difficultés grandissantes rencontrées par de nombreux pays en développement et l'audience des « théories tiers mondistes », cette théorie a connu une éclipse. Pourtant, son cadre analytique peut constituer une référence intéressante, que ce soit pour constater le fonctionnement des mécanismes de transmission de la croissance ou pour identifier les causes de

⁴ BOUGOIN et RAFFINOT (2002), la dette des PPTE, pp.44-45

leur dysfonctionnement. Pour cette théorie, l'importation puis l'exportation des capitaux font passer les économies par quatre stades qui marquent la transformation des pays nouvellement emprunteurs en pays prêteurs évolués. Les caractéristiques de ces quatre phases, au niveau de la balance commerciale, de la balance des revenus -intérêts reçus du Reste du monde (RDM) moins intérêts versés au RDM-, de la balance des capitaux et de la balance interne (épargne sur les revenus internes moins investissements internes) sont représentées dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Les quatre stades de la Balance des paiements

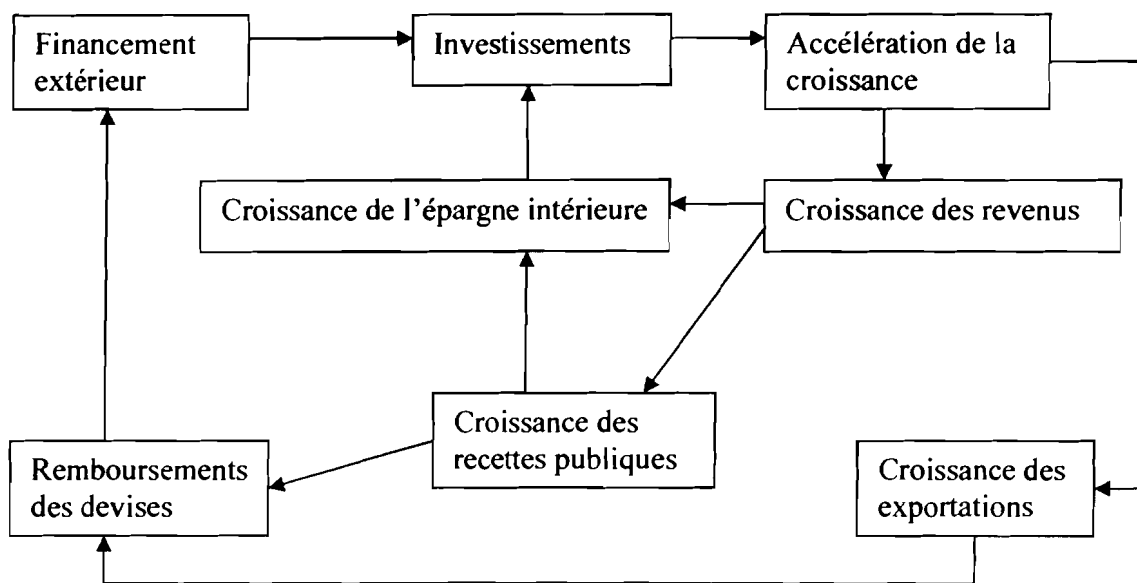
	1- Pays nouvellement emprunteur	2- Pays emprunteur évolué
Balance commerciale (X-M)	Négative	Positive
Balance des revenus	Négative	Fortement négative
Balance des capitaux	Positive	Positive
Balance interne (I-S)	positive	Positive
	3- Pays nouvellement prêteur	4- Pays prêteur évolué
Balance commerciale (X-M)	Positive	Négative
Balance des revenus	Négative puis positive	Fortement positive
Balance des capitaux	Négative	Négative
Balance interne (I-S)	positive	négative

Source M. RAFFINOT (1991), Dette extérieure et ajustement

La logique qui sous tend cette théorie est néoclassique en ce sens que les mouvements de capitaux sont censés être guidés par les variations des taux d'intérêts qui découlent elles même de la rareté relative des facteurs de production. Les mécanismes de transmission de la croissance sont représentés sur la figure ci dessous. Au début de leur croissance, la situation des pays est caractérisée par la faiblesse de l'épargne qui porte les taux d'intérêt à des niveaux très élevés. Les capitaux extérieurs sont investis dans le pays, et permettent une croissance additionnelle. Cette dernière, en entraînant une augmentation des revenus et de l'épargne interne, va progressivement se substituer à l'épargne extérieure. Ces revenus supplémentaires génèrent à leur tour des revenus fiscaux additionnels ainsi qu'une hausse des gains en devises par la croissance des exportations : la balance commerciale devient positive. Graduellement, et même s'il s'agit de financement extérieurs sous forme de prêts au Gouvernements, le pays importateur de capitaux pourra devenir exportateur

de capital. L'accumulation de l'épargne intérieure aura aussi comme conséquence une baisse du taux d'intérêt et il devient alors plus intéressant de placer ses capitaux ailleurs. Au fur et à mesure la balance des revenus devient positive. Enfin, la dernière étape est celle où les revenus extérieurs ont atteint un tel niveau que les termes de l'échange du pays exportateur de capitaux se dégradent du fait de l'augmentation du taux de change, et son corollaire est le déficit de la balance commerciale.

Figure1 : Les mécanismes de substitution progressive de l'épargne locale aux flux extérieurs



Source : M. Raffinot 1991

Ce schéma théorique présente des limites; en effet, il a été souvent critiqué tant du point de vue externe que du point de vue interne. Sur le plan externe, **Destane de Bernis** (1988) estime que les mouvements de capitaux que l'on observe ne s'orientent pas nécessairement en fonction de rareté relative du capital. Du point de vue interne, **Berthélemy** (1987) affirme que certaines approches ont mis l'accent sur le fait qu'un transfert de capital peut être appauvrissant pour les pays qui le reçoit, y compris dans un univers walrasien de concurrence pure et parfaite.

Barro (1989) a montré qu'une politique de déficit budgétaire financé par l'emprunt reste sans effet sur l'activité économique dans la mesure où les agents ne sont pas victimes de l'illusion fiscale. Ces agents anticipent alors une hausse des impôts destinées à rembourser l'emprunt en

constituant une épargne d'un montant équivalent à l'endettement public (Théorème d'équivalence ou théorème de Barro-Ricardo). **P. Dittus** (1989) met l'accent sur la relation théorique entre la pression fiscale et le remboursement de la dette. Il existe au moins des coûts associés aussi bien à l'endettement qu'à sa résorption. Tandis que **V. Hayek** (1989) dénonce l'endettement comme étant une croissance artificielle, fondée sur un investissement supérieur à l'effort d'épargne de la nation et provoquant ajustement par l'inflation. Ainsi, tous les efforts expansionnistes de l'endettement sur le court terme semblent devoir s'inverser et entraîner à terme un renversement du cycle ouvrant une phase de lourde récession.

L'analyse du simple déficit de **Rosenstein** (1943), considère que l'épargne extérieure comble le déficit qui découle de l'insuffisance de l'épargne intérieure devant le besoin de d'investissement ($S-I < 0$). Le taux de croissance de l'économie étant fixé par le planificateur de manière exogène et considérant le taux de l'épargne intérieure, il est déterminé le montant de l'épargne extérieure nécessaire à l'investissement pour atteindre la croissance envisagée.

Dans leur analyse de l'insuffisance des ressources internes, **Chenery et Strout** (1966) ont élaboré un modèle dit à double déficit. Ils incorporent dans leur raisonnement trois facteurs que sont la contrainte d'épargne, la contrainte de devises et la capacité d'absorption. Pour mettre en évidence les deux déficits, ils partent de l'équation de l'équilibre global emploi ressources de la comptabilité nationale : $S-I=X-M$. Cette égalité montre que le déficit interne d'épargne ($S-I$) est identique au déficit extérieur ($X-M$). En d'autres termes, l'apport extérieur finance l'un et l'autre déficit. Mais cet équilibre est celui qu'on constate ex post. Ex ante les deux équilibres peuvent être inégaux.

Pour les keynésiens, l'endettement en général n'entraîne pas de coût ni pour les générations présentes, ni pour les générations futures du fait des investissements nouveaux qu'il génère. Le modèle de l'endettement de l'Etat dans la théorie keynésienne tire ses fondements dans la demande globale et les effets multiplicateur et accélérateur, caractéristiques fondamentales de cette théorie. Dans cette approche, l'endettement favorisant la croissance de la demande entraîne par l'effet accélérateur une augmentation plus que proportionnelle de l'investissement, qui provoque à son tour une hausse de la production. Le déficit budgétaire, qui conduit par ses flux successifs à augmenter le stock de dette produit l'expansion du cycle économique par la demande et l'investissement autonome. Le déficit auquel correspond l'emprunt stimule la demande et permet

d'alléger le coût de son remboursement. Selon Keynes cet argument reste plausible tant que le sous-emploi des facteurs de production existe.

Au contraire d'un endettement public qui favorise l'accumulation du capital et la consommation des générations présentes et futures, les classiques assimilent l'endettement à l'impôt futur. Selon **D. Ricardo** (1817), les citoyens voient dans l'emprunt un impôt différé dans le temps et se comportent comme s'ils sont contraints de payer un impôt ultérieurement pour rembourser cet emprunt quel que soit le décalage intergénérationnel. En d'autres termes, le comportement des agents est guidé par une anticipation à la hausse des impôts. Toutefois une réserve peut être introduite selon la nature ou la qualité des dépenses (dépenses de transferts ou d'investissements) financés par l'emprunt.

1.2 Revue empirique du lien entre endettement extérieur et croissance économique

De nombreuses études empiriques dont celles de **Krugman** (1988), **Sachs, Froot et Calvo** (1989) ont montré que l'accumulation de la dette et son service constituent une taxe sur la production future et décourage l'investissement par l'effet d'éviction.

Dans leurs travaux, **Eichengreen et de Portes** (1986) se sont intéressés à l'identification des déterminants du stock de la dette d'une trentaine de pays à un moment donné (1955) de leur économie. En effet, l'endettement excessif et le défaut de paiement tendent à réduire le taux de croissance réel et la crédibilité de l'Etat. Aussi, **Claessens** (1990), **Warner** (1992) et surtout **Borensztein** (1990) ont identifié le service de la dette comme étant un déterminant qui influence négativement l'endettement extérieur à travers des modèles économétriques sur les données de la dette des Philippines, que l'encours et le ratio du service de la dette sur les exportations ont globalement un effet inverse sur la formation du capital privé et incitent le pays à s'endetter.

Deshpande (1997) a examiné l'expérience d'investissement de 13 pays lourdement endettés (Algérie, Argentine, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Nigeria.....) au cours de la période de 1971-1992. Il affirme, comme résultat de sa recherche, que le montant total de la dette a un effet adverse sur l'investissement à travers deux canaux :

- un effet désincitatif direct qui provient de la peur de l'appropriation des fonds investis (ou des rendements de l'investissement) dans le but de payer le service de la dette
- un effet indirect à travers les mesures d'ajustement prises pour faire face (ou éviter) aux difficultés de servir la dette, telles que les réductions des importations (réduction des biens de capital

importés) et diminutions de l'investissement du secteur public requis pour réduire les déficits budgétaires.

Chen (1988) a estimé une relation de croissance de certains pays africains, latino américains et des Caraïbes. Pour lui, le faible niveau de croissance de ces pays est dû à une mauvaise gestion macroéconomique et à un faible taux d'investissement. Ainsi la libéralisation commerciale peut être retenu comme facteur de bonne gestion macroéconomique puisqu'elle induit une croissance économique par accroissement des produits exportés.

Iyoha (1999) a déterminé l'impact de l'endettement extérieur sur la croissance des pays africains au sud du Sahara de 1970 à 1994 à partir d'un modèle économétrique de simulation. Il a noté que les variables liées au fardeau de la dette extérieure ont une influence sur l'investissement, montrant qu'une accumulation de l'encours de la dette décourage l'investissement à travers deux effets : le découragement et l'éviction. A partir d'une simulation de politiques d'allègement de la dette dans le but de mettre en évidence l'impact de cet allègement sur l'investissement, il est parvenu aux résultats suivants :

- Si la dette est réduite de 20%, l'investissement croîtra de 18% sur la période d'étude.
- Si cette même réduction est appliquée, le PIB augmentera de 1%.

Il conclut ainsi que les résultats de sa recherche ont démontré que l'allègement de la dette pourrait stimuler l'investissement et favoriser la reprise de la croissance économique en Afrique du sud Sahara.

Ajavi (2000), dans son analyse de la dette extérieure du Nigeria par une approche macroéconomique, examine le montant, la source, la structure, le type et la composition de celle-ci. Il met en évidence les indices permettant de mesurer le poids de la dette et examine les scénarios alternatifs en matière d'endettement. Il fait une distinction entre les facteurs internes et les facteurs externes qui influencent l'accumulation de la dette extérieure. Il identifie les changements au niveau de l'environnement international nécessaires pour l'allègement du fardeau de la dette. Après avoir analysé la structure de l'économie nigériane et son histoire politique, le document conclut que la crise de l'endettement du Nigeria est le résultat des défaillances structurelles inhérentes à l'économie depuis l'indépendance. L'analyse constate que les indicateurs du poids de la dette ont été relativement élevés. Le comportement de ces indicateurs, selon diverses hypothèses, est exploré

en utilisant un modèle de croissance avec dette. Les crises internes et externes de la dette sont testées économétriquement, et les résultats montrent que les variables les plus importantes sont le taux de change effectif réel et les termes de l'échange. La recherche termine par les recommandations de politiques pour faire face à la crise de la dette.

Quant à Osei (2000), il se focalise sur les implications de l'endettement extérieur du Ghana pour la croissance économique soutenue. L'étude essaie d'assurer une meilleure compréhension du problème de la dette extérieure du Ghana pour permettre la recherche de mesures adéquates et efficaces relatives à sa solution. L'étude comporte une description des principales caractéristiques de la dette du Ghana, notamment le montant, le type, les sources, la structure et les conditions d'endettement. Elle évalue également la soutenabilité de la dette extérieure ainsi que son impact sur la croissance économique du pays. L'analyse porte sur la période 1983-1990, période au cours de laquelle le Ghana a poursuivi un programme de redressement économique et a adopté un programme d'ajustement structurel approuvé par le FMI. Utilisant divers indicateurs du poids de la dette extérieure, l'auteur met l'accent particulièrement sur deux d'entre eux, à savoir le ratio du service de la dette et le ratio dette/PNB. Ainsi, il constate que le poids de la dette extérieure est à des niveaux critiques depuis 1993. Cette situation peut être attribuée directement à l'incapacité de l'économie de générer suffisamment de devises à travers les recettes d'exportation, et au faible taux de rendement des investissements pour lesquels sont utilisés les fonds empruntés. Quoiqu'il ait continué d'assumer le service de sa dette, le Ghana a maintenu une position budgétaire instable. La recherche conclut que la dette est l'un des facteurs qui entravent la croissance rapide de l'économie ghanéenne. Pour continuer à assumer le service de sa dette, le Ghana a besoin de poursuivre les programmes d'expansion des exportations afin d'élargir la base de ses exportations non traditionnelles, et d'adopter des mesures en vue d'accroître son épargne intérieure.

Burungi et Atingi (2000) ont analysé le problème de la dette extérieure de l'Ouganda et ses implications sur la croissance durable. Ils examinent l'étendue de la dette extérieure de l'Ouganda, évaluent de manière empirique les facteurs internes et externes qui influencent son accumulation et la capacité du pays à assumer son service ainsi que sa «soutenabilité». Un effort particulier est fait pour établir un lien entre la dette et la croissance économique. Les principales conclusions décèlent l'acuité de l'obligation du pays en matière de service de la dette et le fait qu'une large proportion de la dette de l'Ouganda n'est éligible au rééchelonnement. Une des grandes préoccupations est de

savoir si l'économie peut assurer un taux de croissance de 5% par an, tout en maintenant un investissement intérieur adéquat, étant donné sa forte dépendance vis-à-vis des capitaux étrangers. Les remboursements de la dette ont été identifiés comme étant la cause fondamentale de la lenteur de la croissance économique. L'allègement de la dette n'est pas suffisant, et un engagement continu du gouvernement en faveur des réformes structurelles et d'une bonne gestion de la dette est indispensable. S'il y a en clair le besoin de poursuivre la restructuration de l'économie qui est en cours et de promouvoir une croissance supplémentaire, il n'est pas tellement évident que l'Ouganda puisse rester sur cette voie difficile sans accumuler davantage sa dette extérieure.

Ng'ero (2000) analyse l'endettement extérieur du Kenya en mettant l'accent sur son ampleur, notamment sa structure et ses sources. La problématique de cet endettement extérieur est constituée de facteurs externes et internes. Par ailleurs les stratégies appliquées dans la gestion de la dette ont été examinées, sa «soutenabilité» a également été mise en relief. L'analyse note que la dette extérieure du Kenya et les indicateurs du poids de la dette sont très élevés depuis 1980. Les causes externes du poids de la dette sont identifiées comme étant la détérioration des termes de l'échange et la récession au niveau mondial, tandis que les principales causes internes sont les déficits du secteur public et la fluctuation des taux de change. Pour évaluer la «soutenabilité» de la dette kenyane, deux indices de solvabilité ont été calculés en utilisant les ratios dette/exportations et dette/PNB. L'étude conclut que la dette extérieure du Kenya est «soutenable».

Yapo (2001) a réalisé une étude empirique sur les déterminants de l'endettement des PPTE, en prenant le cas de la Côte d'Ivoire. Sa recherche lui a inspiré les conclusions suivantes : l'endettement excessif de la Côte d'Ivoire n'a pas eu un impact positif sur la croissance. Il semble bien que ce lourd endettement ait produit un effet aléatoire sur la croissance, sans pouvoir générer, en contrepartie, des ressources budgétaires suffisantes pour les investissements futurs. Léonce Yapo pense que la grande leçon à retenir des années d'endettement est le lien étroit et pervers qui existe entre développement et endettement. Pour lui, le financement international du développement a influencé profondément les économies qui en ont bénéficié, bien au-delà du simple engagement à respecter les échéances du service de la dette.

Were (2000), dans son travail relatif à la détermination de l'ampleur et de la structure de la dette extérieure du Kenya et de son impact sur la croissance économique et l'investissement privé, est arrivé aux résultats suivants :

La dette extérieure du Kenya est majoritairement publique et essentiellement de source multilatérale et que c'est au début des années 90 que les indicateurs du fardeau de la dette ont commencé à croître régulièrement. A partir des données chronologiques sur la période 1975-1994, ses résultats empiriques ont confirmés que l'accumulation de la dette extérieure a un impact négatif sur la croissance économique et l'investissement privé.

Dans la recherche du lien entre dette et croissance, **Patillo et al.** (2002), ont produit une étude très intéressante sur la question. Ils partent de l'affirmation de la théorie économique qui estime que l'emprunt contenu dans les limites raisonnables peut aider les pays en développement à affermir leur croissance. Selon ces fonctionnaires du FMI, les économies qui en sont au stade initial de leur développement disposent d'un stock de capital limité et offrent des possibilités d'investissement plus rentables que les économies matures. Aussi longtemps qu'elles emploient les capitaux empruntés pour financer des investissements productifs et échappent à certains maux (instabilité macroéconomique, choc de grande ampleur), leur croissance devrait s'accélérer et leur permettre de rembourser à l'échéance les dettes contractées.

Cela reste vrai dans le cadre des théories fondées sur l'hypothèse, plus réaliste, que les pays ne sont pas toujours en mesure d'emprunter à leur gré, car le marché craint qu'ils ne répudient leurs dettes. Il se pose la question de savoir pourquoi l'accumulation de lourdes dettes freinent-elles la croissance?

La réponse à cette question est contenue dans les théories du «surendettement» qui estiment que : si l'on peut penser que la dette future dépassera les capacités de remboursement des pays débiteurs, le coût de son service découragera les investissements intérieurs et extérieurs, pénalisant ainsi la croissance. En effet, craignant que la production soit taxée au fur et à mesure par les créanciers au titre du service de la dette, les investisseurs potentiels hésiteront à supporter des coûts immédiats pour accroître la production à venir. En d'autres termes, plus l'encours de la dette est élevé, plus la probabilité de son remboursement devient faible. Ils ont adopté une méthodologie basée sur les analyses de régressions multiples pour vérifier si dette et croissance sont liées, en prenant en compte les déterminants types de la croissance. Ils ont utilisé les données de panel moyennes sur trois ans pour 93 pays en développement recouvrant la période 1969-1998 et des moyennes sur dix ans pour

vérifier la robustesse de leur conclusion par rapport aux effets de cycle. Leur étude a dégagé le résultat suivant : la dette a une relation en forme de courbe en U renversée avec la croissance (courbe de LAFFER)⁵.

Patillo et al. (2002) vont se servir de cette courbe pour expliquer la pression qu'exerce un certain niveau d'endettement sur la croissance économique en fournissant le raisonnement suivant : lorsque qu'un pays s'ouvre aux capitaux étrangers, l'impact des dettes contractées sur l'expansion sera dans un premier temps positif. Mais à mesure que les ratios d'endettement augmentent au delà d'un certain montant, tout nouvel emprunt ralentit la croissance même si l'encours global de la dette continue d'exercer un effet positif sur la croissance. Ce montant peut être considéré comme le niveau d'endettement qui maximise la croissance. Pour les 93 pays, l'étude démontre que l'endettement semble avoir un impact global négatif sur la croissance lorsque la dette représente de 160 à 170% des exportations, et de 35 à 40% du PIB (en valeur actuelle nette). L'impact marginal devient négatif dès qu'elle atteint environ la moitié de ces taux. Il apparaît aussi que l'écart de croissance entre les pays peu endettés (moins de 100% des exportations ou moins de 25% du PIB) et les pays très endettés (plus de 367% des exportations ou plus de 95% du PIB) est en moyenne supérieur à 2% par an

Section 2 : Les déterminants de la croissance économique

2.1 Les facteurs explicatifs de la croissance économique : argumentation théorique

Les keynésiens **Harrod (1939)** et **Domar (1946)**, considèrent que l'investissement exerce une double influence sur l'économie. Par son aspect «demande» (effet multiplicateur), il détermine le revenu et la demande globale. Mais il accroît également par son aspect «offre» la capacité de production. La croissance est équilibrée lorsque la «croissance de l'offre est égale à celle de la demande». En introduisant les anticipations de croissance dans la détermination de l'investissement, ils concluent que la relation déterminant le taux de croissance est instable. En outre l'effet multiplicateur de l'investissement est sans commune mesure avec son effet sur l'accroissement de l'offre (effet accélérateur)

⁵ C. PATILLO et al. (2002), *External Debt and Growth*, pp.13-14

Kaldor (1956) tend à atténuer le pessimisme du modèle H-D en faisant de l'épargne une variable d'ajustement. Ainsi, la croissance économique serait stable dans la mesure où la propension à épargner varie en fonction de la répartition des revenus. Aussi, Kaldor suppose que la propension à épargner des capitalistes (S_k) est supérieure à celle des travailleurs (S_w).

Le taux d'épargne est donc une fonction croissante du taux de profits dans le produit national et le taux de croissance garanti devient aussi une fonction décroissante du taux de profits. Il existe donc une valeur du taux de profit qui permet d'obtenir une croissance équilibrée de plein emploi.

Renouant avec la théorie de la productivité marginale, la théorie néoclassique de la croissance, initiée par Solow (1956), introduira la flexibilité des techniques de production. L'analyse de Solow se fonde, comme les analyses traditionnelles, sur l'existence de deux facteurs de production: le travail et le capital. La croissance suppose donc un développement du capital par l'investissement et un accroissement de la population. La croissance est cependant considérée comme bornée par un rythme d'accroissement naturel considéré comme une donnée exogène. La croissance du capital est quant à elle limitée par la loi des rendements décroissants, et à long terme les rendements d'échelle constants. Le modèle de Solow inclut néanmoins le progrès technique, susceptible d'améliorer la productivité des facteurs. Mais il s'agit d'un progrès technique exogène, i.e non expliqué par l'analyse économique. Solow tend ainsi à montrer que la croissance est stable, dans la mesure où le coefficient de capital est variable. En effet, dans les modèles néoclassiques, il existe des mécanismes d'ajustements, à savoir la variation du rapport K/Y (capital/production où intensité capitaliste) qui ramènent automatiquement l'économie sur un sentier de croissance équilibrée. Ces mécanismes ne jouent pleinement leur rôle de régulateurs que si le fonctionnement des marchés n'est perturbé ni par des rigidités ni par des interventions.

Les nouvelles théories de la croissance remettent en question l'idée d'un progrès technique exogène. L'essentiel des modèles de croissance endogènes a été mis au point par Romer et Lucas (1986). Cette nouvelle perspective de recherche prend son point de départ dans une critique du modèle de Solow. La conception du progrès technique inhérente au modèle de Solow est relativement pauvre : en effet, la nature de ce progrès technique n'est pas spécifiée, son rythme est déterminé hors de la sphère économique. Pour les tenants de la croissance endogène, le progrès est le fruit d'investissements effectués par des agents (motivés par le gain). En ce sens, le progrès (et donc la croissance) n'a rien de naturel et son rythme dépend du comportement économique des agents.

Alors que le modèle de Solow considère qu'il y a convergence entre les pays, la théorie de la croissance endogène met l'accent sur l'hétérogénéité des taux de croissance entre pays. Cette approche semble conforme à l'observation, car on assiste plus à une divergence des revenus entre pays riches et pays pauvres que le contraire. Dans le modèle de Solow, l'Etat ne peut jouer aucun rôle particulier dans le processus de croissance, puisque ce dernier relève des facteurs exogènes. Les tenants de la croissance endogène vont au contraire montrer qu'une intervention de l'Etat peut stimuler la croissance en incitant les agents à investir davantage dans le progrès technique. L'Etat peut être ainsi conduit à inciter les innovateurs à accroître leurs efforts, en renforçant la législation sur les brevets ou en encourageant la coopération entre firmes. S'il s'agit plutôt de recherche générique (qui n'est pas définitivement brevetable), l'Etat peut financer sur fonds publics. Il s'agit ici de favoriser non moins d'Etat, mais mieux d'Etat. Pour inciter en outre à investir en capital humain, l'Etat peut favoriser l'accès à l'éducation, notamment par la mise en place d'un système de bourses. On assiste alors à une réhabilitation des dépenses publiques, non pas dans une perspective de régulation conjoncturelle, mais dans une vision structurelle de croissance à long terme. En rendant le coût de l'information moins élevé, ces interventions de l'Etat favorisent par là même la mise en place de conditions de concurrence pure et parfaite. Le progrès technique est, dans le modèle de croissance de Solow exogène, et son taux de croissance constant au cours du temps. Or depuis le milieu des années 70, on a pu observer un ralentissement durable des gains de productivité, ce qui laisse bien supposer que le progrès technique dépend des valeurs économiques. Chez Solow, la croissance s'arrête en l'absence de progrès technique et d'augmentation de la population du fait de l'hypothèse de décroissance de la productivité marginale du capital. L'hypothèse centrale de la théorie de la croissance endogène est au contraire que la productivité marginale du capital ne décroît pas lorsque le stock de capital augmente. En outre, les facteurs de la croissance endogène, présentent une caractéristique commune : ils engendrent des externalités positives. Ces externalités peuvent tout d'abord être perçues comme le fondement de la justification de l'Etat.

2.2 Travaux empiriques sur les déterminants de la croissance économique

Cette revue des travaux empiriques réalisés sur les déterminants de la croissance économique fait ressortir que l'investissement est le moteur de la croissance économique. Par contre

les résultats des économistes divergent lorsqu'il s'agit d'apprécier l'influence qu'exerce un accroissement démographique sur la croissance économique.

Une autre thèse a été développée par **Guillaumont** (1985). Elle dégage la conclusion selon laquelle la croissance démographique agit positivement sur la croissance économique. Il affirme également que la croissance démographique est un défi auquel la société est obligée de répondre en investissant pour maintenir au moins son niveau de vie. Il développe ainsi la notion d'investissement démographique. Pour lui l'investissement démographique engendre l'investissement de croissance.

Tenou (1988) a axé sa recherche sur les déterminants de la croissance à long terme dans les pays de l'UEMOA. Cette étude a abouti aux résultats suivants : il a trouvé qu'en moyenne, la croissance du PIB/tête est influencé de façon significative par le capital humain (mesuré par le taux de scolarisation dans le secondaire), le taux de croissance de la population, le taux d'investissement, le taux d'accroissement des exportations et le taux de consommation publique. Toutes ces variables sont, à l'exception du taux de croissance de la population et du taux de consommation publique, positivement corrélées à la croissance du PIB/tête.

Il affirme que d'autres variables non moins importantes comme le taux d'inflation, le taux d'endettement extérieur, l'évolution des termes de l'échange et le taux de change effectif réel ne sont pas apparues significatives. Il relève également, à travers son étude, que le taux d'endettement extérieur a une influence négative sur le PIB/tête, mais de façon indirecte. La corrélation entre le taux d'endettement extérieur et le taux de consommation publique est positive. Ce dernier exerce, comme évoqué, un impact négatif sur la croissance du PIB par habitant.

Azam et al (1988) ont souligné que la croissance démographique est une variable susceptible d'agir à la fois sur l'emploi, la productivité et le taux d'investissement. Cette influence peut être selon les cas positive ou négative.

Savvidès (1995) a montré qu'en Afrique, les conditions initiales (PIB/habitant de l'année antérieure) influent négativement sur le taux de croissance du PIB/tête, ce qui étaye la thèse de la convergence au sein du groupe. En revanche, le taux d'investissement, l'ouverture commerciale, le développement financier, le degré de liberté politique et économique ont un impact positif et significatif sur le taux de croissance. La croissance du ratio des dépenses publiques sur le PIB

contribue de façon significativement négative à la croissance économique, ainsi que l'inflation (mais cette dernière est peu significative). Enfin le taux de scolarisation dans le secondaire, le taux de croissance de la population et la variabilité du taux de change réel ne semblent avoir aucune influence statistiquement décelable. **Savvidès** souligne que l'absence de significativité du taux de scolarisation peut être due (comme d'autres études l'ont suggérées) au fait que cette variable n'est sans doute pas un bon indicateur du capital humain, notamment parcequ'elle ne prend pas en compte l'efficacité de la formation.

Des résultats très proches de ceux de **Savvidès** ont été obtenus par **Ojo et Oshikoya** (1995). Pour eux l'essentiel de la croissance africaine s'explique positivement par le taux d'investissement, les exportations, le taux de change réel et négativement par le taux de croissance de la population. Les conditions initiales jouent un rôle ; en effet le taux de croissance est négativement corrélé au revenu/tête de l'année antérieure (convergence conditionnelle). D'autres variables peuvent être significatives, mais jouent un rôle réduit. Il s'agit du capital humain mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes ou nombre moyen d'années d'études, les libertés civiles etc.

Section 3 : Justifications théoriques de l'endettement extérieur des pays de l'UEMOA

3.1 Les mauvaises orientations des années indépendances et le dysfonctionnement des marchés financiers

L'endettement international des pays de l'UEMOA peut s'expliquer par plusieurs facteurs, mais nous exposerons dans cette section deux raisons essentielles développées par les spécialistes du développement.

La première raison est relative au modèle d'accumulation et développement adopté par les Etats au lendemain des indépendances et se fondant uniquement sur la rente agricole et minière. L'exploitation des matières brutes visait à obtenir les devises nécessaires aux importations et à financer certaines activités. Cette orientation de la politique a favorisé le rattachement des systèmes productifs internes des différents pays à l'économie mondiale.

A partir des années 1970, ce modèle d'accumulation productif ainsi que les chocs externes ont été à l'origine de l'amplification du déficit de la balance commerciale, des déficits fiscaux obligeant les Etats à recourir au financement extérieur. L'endettement apparaît à travers cette analyse comme un produit du modèle de développement et se présente comme un moyen d'ajustement.

La seconde raison, considérée comme le facteur le plus déterminant de l'endettement des pays de la zone est l'utilisation du système financier international pour assurer les équilibres macroéconomiques internes et externes. Face à leurs besoins de financement de plus en plus important, conséquences de la baisse de leurs exportations et du gonflement de leurs importations, les Etats vont faire appel au marché financier sur liquide. Cette conjoncture favorable qui encourage et légitime l'endettement, va pousser les pays à adopter des projets d'investissements vastes et coûteux. En Analysant cette situation, **M. KASSE** (1992) pose le constat "les Etats du Tiers monde étaient des clients artificiellement solvabilisés par les industries des pays développés"⁶.

3.2 Les mécanismes d'amplifications de la dette

Après avoir exposé quelques éléments déterminants de la cause de l'endettement, il est aussi intéressant d'analyser les mécanismes d'amplification de la dette extérieure dans l'union. En effet, l'évolution anarchique de la dette extérieure dans les différents pays montre la mauvaise gestion des activités liées aux emprunts extérieurs après les indépendances. La naissance et le développement de centres de décisions habilités à contracter des emprunts au nom de l'Etat ont conduit à l'instauration d'une politique de dilapidation des ressources publiques. Cette situation n'a permis une bonne coordination des actions qui favorisent la centralisation des informations et la maîtrise du niveau de la dette. En effet, une bonne gestion de la dette au niveau national suppose une planification par l'établissement d'un calendrier prévisionnel des tirages, des paiements d'intérêts et amortissements. De 1970 à 1980, il n'y avait aucun instrument de contrôle permettant aux Etats d'avoir une lecture claire de l'évolution du service de la dette. C'est pour cette raison que ces pays étaient confrontés pendant longtemps à des difficultés dans l'évaluation et le recensement de la dette extérieure.

⁶ M. KASSE, "Les explications de la massification de l'endettement en Afrique de l'Ouest", chap II extrait de l'Afrique Endettée, Edition NEAS/CREA.

En termes d'efficacité, on a assisté à une allocation des ressources d'emprunt dans des investissements de prestige ou dans des projets sans étude de faisabilité technique ou de rentabilité et dont les budgets de réalisation ont été le plus souvent sciemment surévalués.

L'accroissement du poids de la dette se justifie aussi par la mauvaise qualité des ressources humaines et matérielles des structures chargées de la gestion de la dette. La formation du personnel aux techniques et méthodes quantitatives modernes de gestion des titres d'emprunts était inconnue ou négligée dans plusieurs pays.

En 1982 l' OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement Economique) avait estimé la fuite des capitaux dans les pays du Tiers Monde non producteurs de pétrole entre 50 et 60 milliards de Dollars. Ce phénomène s'explique par d'importants placements maintenus à l'extérieur dans les places financières réputées stables et sûres par certaines sociétés (publiques ou privées) et des particuliers qui avaient le plus souvent une responsabilité de gestion publique. Ces transferts de capitaux vers l'extérieur ont constitué un blocage majeur dans le processus d'industrialisation des pays de l'Afrique de l'Ouest empêchant un développement durable et le remboursement des prêts obtenus.

3.3 L'endettement extérieur dans le cadre de la politique de stabilité et de croissance économique des pays de l'UEMOA

Les pays de l'UEMOA ont presque tous abordé les années 80 avec une crise économique et financière qui s'est manifestée par une baisse de la croissance et par un double déficit de la balance des paiements et des finances publiques. A ces déséquilibres se greffe une politique d'endettement extérieur massive et insoutenable. C'est dans ce contexte que des politiques de stabilisation et de relance de la croissance ont été proposées par les bailleurs de fonds notamment le FMI. Ces politiques de stabilisation devaient permettre d'atteindre « un déficit du solde courant qui peut être soutenu par des entrées de capitaux à des conditions compatibles avec les perspectives de développement et de croissance du pays, sans que celui-ci ait à recourir à des restrictions sur les échanges et les paiements »⁷. Le FMI est alors apparu comme le bailleur de fonds incontournable des pays de l'Union. Il a obtenu depuis lors, la charge de commander et de coordonner les activités des autres bailleurs, des créanciers publics et privés.

⁷ Bulletin du FMI, Supplément spécial, Mai 1981.

Pour résoudre le problème de la dette et relancer la croissance, le FMI s'est inspiré de la théorie néo-classique pour appuyer ses actions dans les différents pays du Tiers Monde. La théorie quantitative de la monnaie est souvent évoquée pour expliquer et justifier que tout processus d'inflation est ruineux et entraîne de multiples distorsions sur la balance des paiements et sur l'allocation des ressources pour la croissance économique. Dès lors les experts du Fonds ont établi un agrégat monétaire dont la valeur dépend du volume du crédit intérieur, de la dette extérieure et du déficit budgétaire afin de mieux contrôler le niveau d'inflation.

La limitation du crédit devrait avoir une incidence sur les décisions de secteur privé et public ; ce qui amènera ce dernier à réduire ses déséquilibres. La politique de restriction de l'endettement doit se traduire par une compression de crédit et un contrôle de ses effets sur l'accumulation interne. Il faut en fait veiller à ce qu'une dette excessive ne vienne compromettre la réalisation des investissements productifs. Le déficit budgétaire constitue le dernier élément de la demande excessive de monnaie et selon le FMI, cela procède de l'entretien d'une fonction publique pléthorique et surtout des subventions au secteur public et parapublic. Le Fonds va donc veiller à l'évolution de ces trois variables macroéconomiques pour empêcher une élévation de la masse monétaire qui serait génératrice de l'inflation.

La théorie de la parité des pouvoirs d'achat qui stipule que l'évolution du change doit refléter le différentiel d'inflation entre deux pays constitue la référence dans l'élaboration des politiques de taux de change et de l'intérêt. Selon le FMI, les taux d'intérêt sont souvent maintenus dans les pays en développement à des niveaux bas. Il en résulte une mauvaise affectation de l'épargne intérieure qui empêche l'Etat de faire face à ses besoins d'investissements à travers des ressources internes. Cette situation explique en partie les raisons de l'endettement extérieur des pays de l'UEMOA.

Pour mieux asseoir sa politique libérale, empêcher le protectionnisme et permettre le désengagement progressif de l'Etat, le FMI a utilisé comme argument la théorie des coûts comparatifs afin de justifier la nécessité d'un commerce sans entrave. Ces différentes théories libérales devaient permettre, dans le cadre d'une politique de stabilisation, la relance de la croissance économique et favoriser l'équilibre des paiements extérieurs. Cependant, la plupart des chercheurs et spécialistes des finances publiques sont unanimes sur l'inefficacité de ces politiques.

CHAPITRE III : ANALYSE EMPIRIQUE DE L'IMPACT DE L'ENDETTEMENT EXTERIEUR SUR LA CROISSANCE

Après avoir présenté l'UEMOA (structure de la dette et performances économiques récentes), nous avons vu (revue de la littérature) qu'un lien peut être mis en évidence entre l'endettement extérieur et la croissance économique. Dès lors, il convient de vérifier cette relation théorique sur le plan empirique dans le cas des pays de l'UEMOA. Cette recherche a également pour objectif l'identification des déterminants de la croissance économique. C'est pourquoi dans ce dernier chapitre, nous allons exposer nos techniques d'analyses (méthodologie) avant la présentation des résultats économétriques et leurs interprétations. Enfin une troisième section sera consacrée aux recommandations de politiques économiques.

Section 1 : Méthodologie de la recherche

Pour ce faire, nous présenterons dans cette section la méthode économétrique retenue avant de spécifier le modèle d'analyse. Ensuite nous nous intéresserons à la description des variables du modèle, et à travers cette description nous préciserons les sources de données et les résultats attendus. Enfin nous terminerons par les techniques d'estimations.

1.1 Méthode économétrique

Dans le cas des études spécifiques à une région, l'utilisation des données panel est l'une des méthodes les plus appropriées (Eichengreen et de Portes en 1986, Tenou en 1988, Deshpande en 1997, Ioya en 1999, etc.). De nombreux arguments militent en faveur de cette méthode. En effet les études panels, contrairement aux séries temporelles qui mettent en exergue les spécificités de chaque pays, supposent une structure économique et des technologies de production similaires. Cette technique permet non seulement de capter les effets dynamiques dans le comportement des agents, mais elle facilite aussi le contrôle de l'hétérogénéité individuelle et/ou temporelle. En effet, la prise en compte des données individuelles et temporelles permet de mieux appréhender les

différents facteurs et expliquer la croissance. En outre les données panel engendrent un faible niveau de colinéarité entre les variables grâce aux deux indices.⁸

Les données panel sont une combinaison de série temporelles et coupes transversales. Elles sont constituées d'un ensemble d'observations temporelles ($t = 1, 2, \dots, T$) sur plusieurs unités statistiques ($i = 1, 2, \dots, N$). Dans notre cas l'unité statistique i désigne un pays et t le moment dans le temps où l'observation a été réalisée.

1.2 Spécification du modèle

En référence à la revue de la littérature empirique, nous avons retenu le modèle développé par Patillo et al (2002) dans leur étude («External Debt and Growth» IMF, Working Paper 02/69). Pour vérifier si la dette extérieure et la croissance sont liées, ces auteurs ont spécifié un modèle dans lequel le taux de croissance du PIB est la variable endogène. Comme facteurs explicatifs, ils ont retenu les variables suivantes :

- le revenu par tête de la période précédente;
- le taux de croissance des termes de l'échange;
- le taux de croissance de la population;
- le ratio service de la dette extérieure sur les exportations;
- le taux de croissance du capital humain (prise en considération du taux de scolarisation au secondaire);
- le taux d'investissement;
- le solde budgétaire en pourcentage du PIB;
- le degré d'ouverture de l'économie;
- le ratio encours de la dette extérieure sur les exportations.

Pour notre part, en tenant compte de la disponibilité des données et des caractéristiques des économies ouest africaines, notre modèle aura la forme suivante :

$$LPIB = f(LREVTETI, LDETPIB, LINVPIB, LEXPIB, LDSPIB, TXINF...)$$

⁸ F.B. DOUCOURE (2004), Méthodes économétriques, cours et travaux pratique, pp.353.

De manière formelle, notre modèle s'écrira comme suit :

$$\text{LPIB}_{i,t} = \alpha_i + a_1 \text{LREVTETI}_{i,t} + a_2 \text{LDETPIB}_{i,t} + a_3 \text{LINVPIB}_{i,t} + a_4 \text{LEXPIB}_{i,t} + a_5 \text{LDSPIB}_{i,t} + a_6 \text{TXINF}_{i,t} + \varepsilon_{i,t}$$

Avec

- **LPIB** : le logarithme du produit intérieur brut réel ;
- **LREVTETI** : le logarithme du revenu par tête initial ;
- **LINVPIB** : le logarithme du taux d'investissement ;
- **LEXPIB** : le logarithme du ratio exportations sur le PIB ;
- **LDETPIB** : le logarithme de l'encours de la dette extérieure sur le PIB ;
- **LDSPIB** : le logarithme du ratio service de la dette sur le produit intérieur brut ;
- **TXINF** : le taux d'inflation .

a_i : désigne les coefficients des variables à estimer ;

α_i : l'effet spécifique permettant de contrôler les différences non observables qui existent entre les unités statistiques ;

$\varepsilon_{i,t}$: les perturbations aléatoires et centrées, $E(\varepsilon_{i,t}) = 0$;

1.3 Description des variables et signes attendus

Notre modèle est composé d'une variable endogène et de sept (7) variables explicatives. Toutes les variables utilisées sont exprimées en logarithme (sauf le taux d'inflation).

La variable endogène est le produit intérieur brut (LPIB).

Cette variable est généralement considérée comme un indicateur de croissance économique. Le PIB est la somme de la valeur ajoutée de toutes les branches de l'économie. Une variation positive de cette variable mesure la croissance économique d'un pays.

Les variables explicatives sont :

- **Le revenu par tête initial**

Cette variable est égale au revenu par tête décalé. Elle peut avoir une grande influence sur la croissance et permet de vérifier l'hypothèse de convergence non conditionnelle au sein d'un groupe de pays. Le signe attendu du coefficient de cette variable est positif.

- **Le taux d'investissement**

C'est le rapport entre la formation brute de capital fixe (FBCF) et le PIB. Cette variable est l'un des déterminants clés de la croissance. Un accroissement de ce ratio devrait induire une augmentation de la croissance. Le signe attendu pour cette variable doit être positif.

- **Le ratio exportations sur le PIB**

Ce ratio nous permettra d'apprécier l'effet des exportations sur l'activité économique. Lorsque les recettes d'exportations sont en hausse, on peut penser que la capacité de financement sur fonds propres augmente. Ainsi, il y a une corrélation positive entre ce taux et celui du PIB en termes réels.

- **Le ratio encours de la dette extérieure sur le PIB**

Comme indiqué dans la revue de la littérature, la dette extérieure est destinée à combler le déficit de ressources internes nécessaire au financement de la croissance. L'entrée des capitaux étrangers permet de renforcer la capacité d'investissement et provoquer ainsi un accroissement de la richesse nationale. Aussi nous devons nous attendre à un coefficient positif pour cette variable.

- **Le ratio service de la dette sur le PIB**

Ce ratio mesure la sévérité de l'endettement extérieur d'un pays. Une hausse de cette variable implique une ponction sur les ressources devant servir à l'investissement. Cette diminution du volume des investissements conduit au ralentissement de la croissance. Pour cette raison, le signe attendu pour cette variable doit être négatif.

- **Le taux d'inflation**

La majorité des travaux empiriques considère que cette variable influence négativement la croissance réelle. En effet, l'inflation accroît le coût du capital, ce qui réduit les investissements et par conséquent, la croissance économique. Dans le cadre de cette étude, nous postulons pour un signe négatif du coefficient de cette variable.

Tableau 7 : liste des variables exogènes et les signes attendus

Variables explicatives	Notation	Signe attendu
Revenu par tête initial	LREVTETI	positif
Taux d'investissement	LINVPIB	positif
Ratio exportations sur PIB	LEXPIB	positif
Ratio encours de la dette extérieure sur PIB	LDETPIB	positif
Ratio service de la dette sur PIB	LDSPIB	négatif
Taux d'inflation	TXINF	négatif

Source: de l'auteur

1.4 Les sources des données

Les données utilisées pour nos estimations sont annuelles et proviennent de sources différentes :

- les rapports annuels de la BCEAO;
- la Statistique Financière Internationale du FMI;
- World Development Indicators 2005 de la Banque Mondiale;
- World Bank Africa Database.

Dans la suite de notre recherche, nous supposons que la fiabilité des différentes sources de données comme étant acquise, car ces dernières, utilisées dans de nombreux travaux empiriques, ont abouti à des résultats très satisfaisants.

L'échantillon se compose des sept (7) pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et le Togo). L'intégration de la Guinée Bissau est très récente et les données sur son économie ne sont pas disponibles sur une longue période, c'est pourquoi nous excluons ce pays.

1.5 Technique d'estimation économétrique

L'estimation économétrique du modèle étant faite sur des données de panel, on utilisera le logiciel STATA 8. Les estimations et tests économétriques seront effectués sur un panel cylindré de sept pays de l'UEMOA sur la période allant de 1972 à 2003.

Il existe plusieurs méthodes pour estimer notre modèle. Le choix d'une méthode dépend des hypothèses que l'on effectue sur les paramètres et sur les perturbations. Par la suite, nous procéderons à l'estimation de trois modèles différents.

- **Le modèle sans effets**

Dans ce modèle, nous formulons l'hypothèse de comportements uniformes dans le temps et parmi les individus. Les coefficients des variables ainsi que les termes constants (α) sont considérés comme étant invariant d'un individu à l'autre. Nous devons donc estimer un modèle de type :

$$Y_{it} = \alpha + X_{it} \cdot b + \varepsilon_{it} \text{ avec } \alpha_1 = \alpha_2 = \alpha_3 = \dots = \alpha_n = \alpha$$

Dans ce modèle, les estimations se feront par les MCO (moindres carrés ordinaires). L'inconvénient majeur de cette technique est qu'elle ne suppose aucune hétérogénéité.⁹

- **Le modèle à effets fixes**

Pour contourner le problème d'hétérogénéité du modèle précédent, nous posons l'hypothèse que les coefficients de comportements sont semblables pour chaque individu et invariants dans le temps. Cependant exception est faite aux constantes (α_i), qui sont spécifiques à chaque individu et à chaque période. Les perturbations étant toujours homoscédastiques, le modèle devient alors :

$$Y_{it} = \alpha_i + X_{it} \cdot b + \varepsilon_{it} \quad i = 1, 2, \dots, N \text{ et } t = 1, 2, \dots, T$$

⁹ F.B. DOUCOURE (2004), Méthodes économétriques, cours et travaux pratique, pp.356.

Pour estimer ce modèle, on utilisera l'opérateur « within ». A ce stade de l'analyse, il convient de vérifier la pertinence de l'adjonction d'effets spécifiques. Le test de Fisher nous permettra de déterminer si le modèle que nous étudions est parfaitement identique à tous les pays, ou au contraire il existe des spécificités propres à chaque pays.

On teste donc les hypothèses suivantes :

H_0 : absence d'effets ($\alpha_1 = \alpha_2 = \alpha_3 = \dots = \alpha_n = \alpha$)

H_1 : présence d'effets fixes ($\alpha_1 \neq \alpha_2 \neq \alpha_3 \neq \dots \neq \alpha_n$)

On accepte l'hypothèse nulle (absence d'effets) si la statistique F^* est inférieure à la valeur critique lue sur la table de Fisher. On peut aussi accepter H_0 si la probabilité associée au test de Fisher est supérieure à 5%.

- **Le modèle à effets aléatoires**

Dans ce dernier cas, on introduit l'effet spécifique dans le terme aléatoire. Les résidus sont alors hétéroscédastiques. Les estimations se font par les moindres carrés généralisés (MCG), et le modèle à estimer est de la forme :

$Y_{it} = X_{it} \cdot b + \varepsilon_{it}$, avec $\varepsilon_{it} = \alpha_i + \mu_{it}$ où α_i et μ_{it} sont des perturbations aléatoires non corrélées.

L'erreur de l'équation est composée de deux parties :

α_i : effet individuel ;

μ_{it} : effet résiduel.

Une fois le modèle à effets aléatoires estimé, nous effectuerons le test de Breusch et Pagan afin de voir lequel du modèle sans effets et du modèle à effets aléatoires est le meilleur. A ce niveau, on teste les hypothèses :

H_0 : absence d'effets

H_1 : présence d'effets aléatoires

La règle de décision pour le test de Breusch Pagan est la suivante : on rejette l'hypothèse nulle (ie on accepte la présence d'effets aléatoires) si la pvalue associée à la statistique Khi deux est inférieure à 5%.

Nous terminerons les estimations par le test de Hausman. Ce dernier permet de discriminer les effets fixes et les effets aléatoires. Les hypothèses à tester sont :

H₀ : présence d'effets aléatoires

H₁ : présence d'effets fixes

Si la probabilité associée au test de Hausman est supérieure à 5%, on accepte H₀. Dans le cas contraire c'est le modèle à effets fixes qui sera retenu (H₁).

Au total les méthodes d'estimations, complétées par les tests nous permettront de retenir le meilleur modèle pour l'interprétation des résultats.

Section 2 : Résultats empiriques et interprétations

2.1 Estimation du modèle sans effets et du modèle à effets fixes

2.1.1 Le modèle sans effets

La commande (reg) de Stata permet d'estimer le modèle sans effets. La syntaxe générale de l'estimation « reg LPIB LREVTETI LINVPIB LEXPIB LDETPIB LDSPPIB TXINF » a donné les résultats suivants :

$$\begin{aligned}
 \text{LPIB}_{i,t} = & -1,013287 + 1,41304 \text{ LREVTETI}_{i,t} + 0,2509646 \text{ LDETPIB}_{i,t} + 0,0156748 \text{ LINVPIB}_{i,t} \\
 & (-1,95) \quad (19,81) \quad (5,88) \quad (0,20) \\
 & -0,5691337 \text{ LEXPIB}_{i,t} + 0,0550471 \text{ LDSPPIB}_{i,t} + 0,0018268 \text{ TXINF}_{i,t} \\
 & (-8,37) \quad (1,40) \quad (0,59)
 \end{aligned}$$

R-squared = 0,7703 ; Adj R-squared = 0,7639 ; (.) = t de Student ; F (6, 215) = 120,15

2.1.2 Le modèle à effets fixes

La syntaxe « **xtreg LPIB LREVTETI LINVPIB LEXPIB LDETPIB LDSPiB TXINF, fe** » permet d'obtenir les estimations suivantes :

$$\begin{aligned} \text{LPIB}_{i,t} = & -1,626112 + 1,115241 \text{ LREVTETI}_{i,t} + 0,3128886 \text{ LDETPIB}_{i,t} + 0,2038155 \text{ LINVPIB}_{i,t} \\ & (5,92) \quad (25,54) \quad (14,81) \quad (5,45) \\ & + 0,089454 \text{ LEXPIB}_{i,t} - 0,0715735 \text{ LDSPiB}_{i,t} - 0,0033566 \text{ TXINF}_{i,t} \\ & (1,50) \quad (-4,08) \quad (-2,61) \end{aligned}$$

R-sq: within = 0.8946; (.) = t de Student ; F (6,209) = 295.80

2.1.3 Le test de Fisher

Ce test permet de savoir lequel des modèles ci dessus (modèle sans effets et modèle à effets fixes) présente les meilleures estimations. Le test donne le résultat suivant :

F test that all u_i=0: F(6, 209) = 187.16 Prob > F = 0.0000

Le test de Fisher montre que la probabilité associé au test est zéro, ce qui implique le rejet de l'hypothèse nulle (et donc l'acceptation de l'hypothèse alternative H1). En d'autres termes, on est en présence d'effets fixes, ou encore l'estimateur within est plus performant que l'estimateur des MCO.

2.2 Estimations du modèle à effets aléatoires

2.2.1 Le modèle à effets aléatoires

Les commandes « **xtreg, re** » associées aux variables du modèle donnent les estimations ci-dessous :

$$\begin{aligned} \text{LPIB}_{i,t} = & -1,013287 + 1,41304 \text{ LREVTETI}_{i,t} + 0,2509646 \text{ LDETPIB}_{i,t} + 0,0156748 \text{ LINVPIB}_{i,t} \\ & (-1,95) \quad (19,81) \quad (5,88) \quad (0,20) \\ & - 0,5691337 \text{ LEXPIB}_{i,t} + 0,0550471 \text{ LDSPiB}_{i,t} + 0,0018268 \text{ TXINF}_{i,t} \\ & (-8,37) \quad (1,40) \quad (0,59) \end{aligned}$$

R-sq : between = 0.7781 ; (.) = t de Student ; Wald chi2 (6) = 720.90

2.2.2 Le test de Breusch et Pagan

Comme le test de Fisher, le test de Breusch Pagan nous permet de choisir les meilleurs des estimations obtenues dans les modèles sans effets et avec effets aléatoires. La syntaxe `xttest0` donne :

	Var	sd = sqrt (Var)
LPIB	0,6236983	0,7897457
e	0,0237731	0,1541852
u	0	0

Test : Var (u) = 0 ; Chi2 (1) = 1556.84 ; Prob > chi2 = 0.0000

La pvalue associée au test est nulle : on accepte donc l'hypothèse H_1 de présence d'effets aléatoires. A ce stade les tests effectués révèlent la présence d'effets fixes et d'effets aléatoires. Il faut alors effectuer le test de Hausman afin de retenir un de ces deux modèles.

2.2.3 Le test de Hausman

Pour ce test la commande `hausman eq1` donne le résultat suivant :

LPIB	----- Coefficients -----		
	Fixed Effects	Random Effects	Difference
LREVTETI	1, 115241	1, 41304	-0, 2977984
LEXPIB	0, 089454	-0, 5691337	0, 6585877
LINVPIB	0, 2038155	0, 0156748	0, 1881408
LDETPIB	0, 3128886	0, 2509646	0, 061924
LDSPIB	-0, 0715735	0, 0550471	-0, 1266206
TXINF	-0, 0033566	0, 0018268	-0, 0051834

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

$$\begin{aligned} \text{chi2 (6)} &= (b-B)'[(V_b-V_B)^{-1}](b-B) \\ &= 39.47 \\ \text{Prob}>\text{chi2} &= 0.0000 \end{aligned}$$

La probabilité associée au test de hausman vaut zéro, ce qui signifie le rejet de l'hypothèse nulle de présence d'effets aléatoires. Ainsi ce résultat montre le modèle à effets fixes est meilleur que le modèle à erreurs composées.

Au regard de ce dernier test, nous récapitulons les résultats de l'estimation du modèle à effets fixes dans le tableau ci dessous. La significativité statistique des coefficients des variables est appréciée au seuil de 5%.

Tableau 8: Résultats des régressions du modèle à effets fixes.

R-sq : within = 0.8946 R-sq : between = 0.5281 R-sq : overall = 0.6504		
F (6,209) = 295.80 Prob > F = 0.0000		
Variables explicatives	Coefficients	t de student
LREVTETI	1,115241	25,54
LINVPIB	0,2038155	5,45
LEXPIB	0,089454	1,50
LDETPIB	0,3128886	14,81
LDSPIB	-0,0715735	-4,08
TXINF	-0,0033566	-2,61
CONS	1,626112	5,92
F test that all u _i =0: F(6, 209) = 187.16 Prob > F = 0.000		

Source : de l'auteur

Le tableau ci-dessus révèle que les variables telles que le revenu par tête initial (REVTETI), le taux d'investissement (INVPIB), les recettes d'exportations (ratio exportations sur le produit intérieur brut ; EXPIB), la dette extérieure (ratio dette totale extérieure sur le produit intérieur ; DETPIB) agissent positivement sur le produit intérieur brut (PIB) et par conséquent sur la croissance réel du PIB.

Les autres variables telles que le service de la dette sur le PIB (DSPIB) et le taux d'inflation (TXINF) ont une influence négative sur la croissance du PIB. En effet, l'augmentation de ces variables peut apparaître comme un facteur défavorable de la croissance.

Nos résultats montrent également que la probabilité associée au test de Fisher (test de significativité globale haut du tableau) vaut zéro, ce qui implique que les variables explicatives sont globalement significatifs au seuil de 5%.

Le R^2 within est égal à 0,8946, ce qui signifie que 89,46% des fluctuations intra individuelles du PIB réel sont expliquées par les variables explicatives retenues. Et le R^2 between vaut 0,5281, ce qui implique que 52,81% des effets fixes ont contribué au modèle.

Nous avons effectué des tests complémentaires (test de normalité des erreurs et test de spécification de Ramsey voir annexe) pour apprécier d'avantage notre modèle à effets fixes.

Le test de normalité des erreurs révèle que la probabilité associée vaut 0,8129, ce qui implique l'acceptation de l'hypothèse nulle : les erreurs du modèle à effets fixes suivent une loi normale.

Le test de spécification de Ramsey donne une probabilité supérieure à 5% (0,1274), ce résultat suggère une bonne spécification du modèle à effets fixes.

Pour l'ensemble des estimations, les tests effectués confortent la robustesse du modèle retenu. Par conséquent, ce dernier peut être utilisé à des fins de prévisions et interprétations.

2.3 Interprétations des résultats

L'interprétation des variables explicatives du modèle à effets fixes (signe et significativité du point de vue statistique) est donnée ci-dessous :

- **Le revenu initial par tête**

Le coefficient de la variable revenu intérieur brut par tête décalé, représentant le revenu initial est positif (signe attendu) et statistiquement significatif. Il indique qu'en moyenne une augmentation de 10% du revenu initial par habitant entraîne une hausse du PIB de 7,8 points de pourcentage. Cette variable, souvent incluse dans les modèles économétriques de croissance de long terme permet de tester l'hypothèse de convergence conditionnelle. D'après cette hypothèse, la croissance à long terme des pays initialement plus pauvres tend à s'accroître plus vite que celle des pays initialement plus riches. Il y aurait donc, à long terme, une convergence des taux de croissance des pays riches et des pays pauvres (effet de rattrapage). La convergence conditionnelle supposant qu'à des caractéristiques économiques similaires (similitudes des taux d'investissements, des taux

d'éducation, etc.) les niveaux de productivités convergent à long terme. Les estimations obtenues pour les trois modèles (sans effets, à effets fixes et à erreurs composées) montrent que les conditions initiales des pays de l'UEMOA, mesurées par le revenu initial, influencent positivement la croissance économique.

- **Le ratio encours total de la dette sur le PIB**

Son coefficient (0,29) est statistiquement significatif et positif. Il a le signe attendu par la théorie. Le résultat montre qu'une hausse de 10% en moyenne du ratio encours de la dette extérieure totale sur le PIB induit une augmentation du PIB de 2,9 points de pourcentage. Ce ratio influence donc significativement la croissance du PIB. En effet, la dette peut être interprétée comme un instrument de financement extérieur destiné à l'investissement. Etant donné que l'investissement est source de croissance économique, on arrive à la conclusion que l'endettement extérieur en soit n'est pas un frein au développement des économies qui souffrent d'une carence de ressources internes. Ce n'est lorsque cet endettement extérieur atteint un certain niveau qu'il devient un handicap pour la croissance. Les études empiriques ont montré que lorsque ces niveaux sont atteints, l'efficacité marginale d'une unité monétaire empruntée devient inférieure au taux d'intérêt appliqué pour le remboursement de la dette. Cette conclusion a été dégagée par Patillo et al (2002), mais également par Ioya (1999), Osei et Ayaji (2000).

- **Le ratio investissement intérieur brut sur le PIB**

Le taux d'investissement a une influence positive sur la croissance (signe attendu) et il est fortement significatif. Son coefficient vaut (0,17) : ce qui signifie qu'une augmentation de ce ratio de 10% en moyenne, entraîne une hausse du PIB de 1,7 point de pourcentage. L'investissement s'avère donc être le moteur de la croissance économique. Tous les modèles de croissance aussi bien endogènes qu'exogènes considèrent l'investissement comme le facteur qui impulse et permet de maintenir une croissance forte à long terme. Les travaux empiriques sur les sources de la croissance économique à long terme ont également abouti à la même conclusion. A ce titre, les travaux de Savvidès, Ojo et Oshikoya (1995) sont très édifiants.

- **Le ratio exportation sur PIB**

Son coefficient positif (0,16) a le signe attendu. De plus il est statistiquement significatif. Ceci permet de dire qu'en moyenne, lorsque ce ratio augmente de 10%, le PIB enregistre une hausse de 1,6 point de pourcentage. Compte tenu des potentialités économiques de l'UEMOA dans le secteur primaire en général et agricole en particulier, nous pouvons dire que le comportement favorable du taux de croissance des recettes d'exportations permet de bâtir une stratégie axée sur la promotion des exportations et par conséquent sur la croissance. L'impact positif qu'une hausse des recettes d'exportations induit sur la croissance économique a été mis en évidence dans de nombreux travaux empiriques parmi lesquels ceux de Ojo Oshikoya (1995).

- **Le ratio service de la dette totale extérieure sur le PIB**

Le coefficient de cette variable (-0,05) a le signe attendu (négatif). Il est également statistiquement significatif. Si on augmente ce ratio de 10%, le PIB baissera de 0,5 point de pourcentage. Ce ratio d'endettement mesure la proportion du service de la dette extérieure couverte par le produit intérieur brut. Il est extrêmement important car il permet de surveiller le niveau d'endettement du pays et à ce titre, il est souvent employé comme indice de référence dans les stratégies de gestion de la dette. Le résultat obtenu est conforme à celui de Patillo et al (2002). Le remboursement de la dette extérieure (principal plus les intérêts) a pour conséquence de détourner les ressources qui devraient servir à l'investissement. Avec le service de la dette, les investissements diminuent avec comme implication logique une régression de la croissance économique réelle.

- **Le taux d'inflation**

Le coefficient du taux d'inflation est négatif et significatif du point de vue statistique. Il implique qu'une augmentation en moyenne du taux d'inflation de 10% entraîne une diminution du PIB de 0,07 point de pourcentage. Ce résultat est conforme à celui attendu par la théorie. Cependant il convient de remarquer que son degré d'influence est faible, ce qui peut être expliqué par les mesures de politiques économiques (pacte de convergence et de stabilité) prises par les autorités. Un taux élevé traduit un environnement interne défavorable aux investissements privés et agit donc négativement sur le taux de croissance du PIB. La plupart des études ont montré que ce résultat de

même que cette variable sont déterminants dans la politique économique du fait de sa grande influence.

D'autres facteurs non cités ci-dessus peuvent également influencer la croissance économique. Ils peuvent être économiques (déficit budgétaire, termes de l'échange, crédit intérieur, etc.) ou non économiques (population, bonne gouvernance ou risque pays, etc.). Ils n'ont pas été introduits dans la modélisation pour des raisons de disponibilité de données, et/ou pour des problèmes techniques.

Section 3 : Recommandations de politiques

Suite aux résultats que le modèle à effet fixes nous a permis de dégager et compte tenu des analyses relatives aux potentialités économiques dont bénéficient les pays de l'UEMOA, nous pouvons formuler les recommandations de politiques. Ces dernières, adressées aux autorités nationales responsables des politiques de développement et à la communauté financière internationale, s'articulent principalement autour des points suivants :

- la formulation et l'application d'une politique d'endettement tolérable ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'investissement orientée vers les secteurs porteurs de l'économie dont en priorité le secteur primaire ;
- la promotion des exportations par l'augmentation de la production et la diversification des cultures de rentes ;
- la poursuite de la politique de maîtrise de l'inflation.

3.1 Formulation et application d'une politique d'endettement « soutenable »

La théorie économique, appuyée par de nombreux travaux empiriques relatifs à la rentabilité des investissements, affirme que la croissance transmise par des investissements massifs dans les secteurs porteurs est plus élevée dans les pays en voie de développement que dans les économies matures. L'endettement est porteur de croissance lorsque le taux d'intérêt des emprunts est inférieur ou égal à l'efficacité marginale d'une unité monétaire empruntée. Ainsi pour les pays en développement confrontés à une insuffisance d'épargne, le recours à l'endettement extérieur se

trouve justifié dès l'instant que les fonds empruntés sont canalisés vers l'investissement de production en biens et services. Ces investissements doivent être en mesure de générer de ressources financières suffisantes permettant en retour le remboursement de la dette.

Pour que le niveau d'endettement ne dépasse les capacités de remboursement de l'économie nationale, une politique adéquate de gestion de la dette s'impose afin que cette dernière puisse avoir des effets bénéfiques sur la croissance économique. En effet, les mécanismes de contrôle de l'endettement au double niveau des nouveaux montants à solliciter et des sommes à rembourser au titre du service de la dette doivent être mis en place. L'impact négatif que la variable économique ratio service de la dette extérieure sur PIB produit sur l'activité économique incite à une grande prudence quant au recours à l'endettement comme source de financement du développement.

A cet effet, le niveau et la source d'endettement doivent être constamment surveillés afin de ne dépasser les plafonds préalablement définis. En ce qui concerne la source il faudra privilégier l'endettement auprès des institutions internationales de financement de développement (Association Internationale de développement, BAD, BADEA, BOAD, etc.) qui appliquent des taux concessionnels.

D'un autre côté les besoins de financement doivent être clairement définis et les secteurs porteurs de l'économie bien identifier afin de rentabiliser les fonds empruntés. En outre la transparence doit résider dans l'information des acteurs coordonnant les politiques budgétaires et monétaires, surtout dans le suivi des politiques nationales à s'ajuster aux chocs extérieurs. Enfin pour une gestion efficace et saine de l'endettement extérieur, les statistiques doivent être régulièrement tenues et des moyens mis à la disposition des gestionnaires.

3.2 Politique d'intensification des investissements et leur orientation vers les secteurs porteurs de l'économie

Pour maintenir un taux de croissance élevé, les pays de l'UEMOA doivent investir davantage. Les résultats économétriques ont montré que lorsque le taux d'investissement augmente, la croissance est plus forte. L'analyse du secteur primaire des économies nationales a mis en évidence l'existence d'immenses potentialités agricoles, forestières, maritimes et pastorales.

Rostow écrit que le décollage ou « take off » commence dans le secteur primaire. Cette affirmation est surtout vraie pour les pays en développement dont les dotations naturelles en ressources se

trouvent localisées dans ce secteur. De toute évidence, le secteur primaire n'a pas encore été suffisamment mis en valeur. C'est pourquoi une attention toute particulière doit être réservée à ce secteur dans les nouveaux plans et programmes d'investissement destinés à assurer une forte croissance économique dans l'Union. A cet effet, il incombe aux pouvoirs publics de construire des infrastructures physiques nécessaire au développement des activités économiques.

Cependant le renforcement des investissements notamment privés ne peut avoir lieu que dans un cadre de bonne gestion macro-économique. En effet, la mise en œuvre des politiques macro-économique et structurelle intégrant les politiques commerciales, fiscales et d'autres politiques sectorielles contribuent à stabiliser l'environnement économique. Ces réformes économiques influencent positivement les investissements. Il est reconnu que les pays, qui entreprennent de bonnes politiques macro-économiques et ayant des structures économiques favorables au fonctionnement du marché peuvent connaître une croissance économique relativement souple et stable. L'amélioration et la création d'infrastructures économiques et sociales s'avèrent nécessaire pour cibler des sources potentielles et redynamiser la croissance.

3.3 Politique de promotion et de diversification des exportations

Les politiques visant à promouvoir les exportations afin de réduire les distorsions dans l'économie demeurent nécessaires. Le secteur secondaire est encore embryonnaire dans la presque totalité des pays de l'UEMOA. Seuls la Côte d'Ivoire et le Sénégal peuvent être considérés comme assez bien dotés en infrastructures industrielles. La politique de promotion des exportations visera surtout l'augmentation de la production dans le secteur primaire. Il faudra également mettre en valeur les ressources forestières, halieutiques et pastorales. Appliquer une politique de diversification des cultures de rentes pour éviter la trop grande dépendance des économies nationales vis-à-vis d'un seul produit et les fluctuations des termes de l'échange. En effet, l'évolution à la hausse des quantités exportées de biens et services non facteurs est d'autant plus importante que les recettes en devise servent à honorer les échéances de remboursement de la dette extérieure. Le montant des recettes d'exportations est un facteur de référence pour apprécier la sévérité de l'endettement extérieur (ratio service de la dette sur les exportations). C'est pourquoi la BM et le FMI tiennent compte de cet indicateur pour juger de l'admission des pays sévèrement endettés à l'initiative PPTE. D'où le rôle crucial que jouent les exportations dans l'impulsion et le

maintien d'une croissance économique forte et durable. Ainsi, une bonne politique de promotion et diversification des exportations doit être élaborée et mise en œuvre dans les pays de l'Union afin d'exploiter au mieux le secteur primaire qui constitue leur plus grand atout dans la perspective d'une croissance à long terme.

3.4 Assainissement de l'environnement judiciaire

Une réforme du cadre juridique est nécessaire pour le bon fonctionnement de l'activité économique. Cette réforme doit améliorer le cadre légal et réglementaire, renforcer le système judiciaire, son indépendance et l'impartialité de l'Etat.

Le renforcement de l'Etat de droit et la bonne gouvernance sont aujourd'hui des conditionnalités primordiales pour toute politique de relance économique. Les Etats doivent améliorer la gouvernance, la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources publiques et privées ; il ne peut y avoir de développement satisfaisant là où la corruption sévit.

Ainsi l'assainissement de l'environnement juridique et judiciaire passe la promulgation, le respect des lois et règlements, leur application effective et enfin des voies de recours efficaces et rapides en cas de non observation des règles de droit.

3.5 Poursuite de la politique de maîtrise de l'inflation

Cette politique existant déjà dans le cadre du pacte de convergence et de stabilité, elle doit être poursuivie et améliorée. En effet, le taux d'inflation n'exerce un impact négatif sur la croissance qu'à partir d'un certain seuil. Le pacte de convergence de l'Union fixe ce seuil à 3%. La maîtrise et le maintien de ce taux à des niveaux suffisamment bas étant les objectifs principaux de la BCEAO, cette dernière doit mener une politique monétaire saine et stable.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons examiné les différents aspects théoriques et empiriques de la relation entre endettement extérieur et croissance économique. A partir d'un modèle linéaire général portant sur les déterminants types de la croissance économique (modèle de Patillo et al.) et en utilisant la technique des moindres carrés généralisées (MCG), nous avons mis en évidence l'impact de la dette extérieure sur l'activité économique pour les sept (7) pays membres de l'UEMOA sur la période 1972-2003. La problématique de l'endettement extérieur nous a amené à apprécier l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE). Aussi nous avons fait le bilan de cette initiative, et notamment son impact social.

Au terme de cette recherche, il ressort que la dette extérieure a un impact positif et significatif sur la croissance du PIB réel dans l'UEMOA. Toutefois, il faut signaler qu'au delà d'un certain niveau l'endettement extérieur s'avère néfaste pour l'activité économique. Par contre il apparaît que le service de la dette agit négativement et de façon significative sur la croissance du PIB réel. Ce résultat s'explique par le fait que les paiements au titre du service de la dette constitue une ponction sur les ressources internes devant servir à l'investissement. Par ailleurs cette recherche nous a également permis de mettre en exergue les déterminants types de la croissance économique. En effet, le taux d'investissement, le taux de croissance des exportations réel affectent positivement et significativement le taux de croissance économique. A l'opposé le taux d'inflation, bien que significatif, agit négativement sur la croissance du PIB réel.

Au regard des résultats obtenus, nous avons suggéré la formulation d'une politique d'endettement soutenable. Cette dernière permettra aux différents pays membres de l'Union de tenir compte de leur capacité de remboursement. Nous avons aussi proposé une intensification des investissements et leur orientation vers les secteurs porteurs. Compte tenu de l'apport des exportations en devises, il semble indispensable la mise en place d'une politique de promotion et de diversification des exportations. L'assainissement de l'environnement judiciaire est nécessaire pour le bon fonctionnement de l'activité économique. A cet effet, le renforcement de l'Etat de droit et la bonne gouvernance doivent être entrepris afin de rendre l'UEMOA encore plus attractive.

Les résultats de nos estimations ne diffèrent pas de ceux des auteurs qui se sont intéressés à l'impact de l'endettement extérieur sur la croissance et aux déterminants de cette dernière. Malgré cela, nous avons été confronté à certaines difficultés lors de nos recherches. L'homogénéité des bases de données relatives aux différentes variables retenues et la difficulté d'insérer toutes les variables pertinentes dans la modélisation en sont les deux principales. Dans ce sens des recherches ultérieures pourraient prendre en compte ces difficultés. Il serait aussi intéressant d'élargir cette recherche à l'ensemble des pays de la Zone Franc en se fixant comme objectif supplémentaire la détermination du seuil critique au-delà duquel la dette extérieure exerce un impact négatif sur la croissance. A cette fin, l'utilisation de la « spécification spline » et la méthode des moments généralisés (GMM) peuvent être utiles.

BIBLIOGRAPHIE

- AJAVI, S. I.** (2002), "Macroeconomic Approach to external Debt : the case of Nigeria" Washington, D.C., IMF
- ASSIDON, Elsa** (2002), *Les Théories économiques au développement*, 3^{ème} édition, Edition la Découverte
- AZAM, J.P. et al.** (1998), *Methodological Problems in Cross country Analysis of Economic Growth*, *World Bank Working Papers*, June
- Banque de France**, *Rapport sur la Zone Franc 2002, 2003, 2004*
- BARUNGI, B. M. and ATINGI, M.** (2002), *Growth and Foreign Debt : the Ugandan Experience*, Washington, D.C, IMF.
- BARRO, R.J.** (1989), "the ricardian Approach to Budget Deficits " *Journal of political Economy*, Vol N°3, pp 37-54
- BASTABLE, C.F.** (1989), "On Some application of theory of international trade" , *Quarterly Journal of Economics*, Vol.III, pp 119-165, October
- BERTHELEMY, J.C.** (1987), *La théorie des transferts internationaux*, Edition Economica
- BERTHELEMY, J.C.** (1990), *L'endettement du tiers monde*, Collection "Que Sais je ?", Presses Universitaires de France (PUF).
- BORENSZTEIN, E.** (1990), *Debt Overhang, debt reduction and investment : the case of Philippines*, IMF/WP/90/77, Washington, D.C.
- CAIRNES, J.E.** (1974), *Some leading prince of political economy newly expounded*. Londres
- CALVO, G.** (1989), *A delicate equilibrium : Debt relief and default penalties in an international context*. In Frankel, J.A., M.F. Dooley and P. Wickham, eds *the external Debt problem in Africa : A comparative study of Nigeria and Morroco*, Washington, D.C, IMF
- CHENERY, H.B. and A.M. STROUT** (1966), "Foreign assistance and economic Development", *American Review*, Vol.N°56, pp.679-733, September
- CLAESSENS, S.** (1990), "The Debt LAFFER curve : some estimates", *World Development*, Vol.18 N°12, pp.1671-1678, December
- COHEN, D.** (1996), "The soustainability of African Debt", *World Bank Policy Research Paper* N°1621, Washington, D.C, IMF.
- CORREA, A.** (2004) *Endettement extérieur et croissance économique dans l'UEMOA. Mémoire de DEA*, Dakar (Sénégal), IDEP.
- DESHPANDE, A.** (1997), "the debt overhang and the disincentive to invest", *Journal of Development Economics*, Vol 52, pp.1696187.
- DESSUS, S.** (1996), *Introduction à l'économétrie des données de panel*. Dakar, CODESRIA

- DESTANNE de BERNIS, G.** (1998), *Endettement et développement, quelques leçons de la crise actuelle*. Economie appliquée, tome XLI N°4, Paris PUF de Grenoble.
- DIALLO, A.** (2002), *Endettement extérieur et croissance économique au Sénégal*. Mémoire de DEA, Dakar (Sénégal), IDEP.
- DOMAR, E.** (1946), *Capital Expansion, Rate of Growth and Employment*. Paris *Economica*
- DOUCOURE, B.F.** (2004), *Econométrie appliquée ; cours et travaux pratiques*. Dakar (Sénégal) Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).
- EASTERLY, W.** (2001), "Is investment in Africa too low or too light ? Macro and micro evidence", *World Bank Policy Research Paper N°2225*, Washington, D.C, IMF.
- EICHENGREEN and al.** (1986), "Debt and default in the 1930s : causes and consequences", *European Economic Review*, Vol 30, pp.565-589.
- FELDSTEIN, M.** (1982), "Inflation, tax, Rules and Investment : Some Econometric evidence", *Econometrica*, N°50, pp.825-862
- FMI**, (1989), *External Debt histories of Ten low income countries : lessons from their Experience*. Washington, D.C, IMF.
- FROOT, K.** (1989), "Buybacks, exitbords, and the optimality of debt and liquidity relief", *International Economic Review*, Vol 30, pp.49-70, February.
- GUILLAUMONT, P.** (1985), *Economie de Développement, tome 2* Paris, Edition PUF
- HAUSMAN, J.A.** (1978), "Specification Tests in Econometric", *Econometrica*, N°46, pp.1251-1271
- HARROD, R.** (1999), "An Essay in Dynamic Theory", *Economic Journal*, Vol. 49, pp.985-994
- IYOHA, M.A.** (1999), *External Debt and Economic Growth in Subsaharan African countries : an econometric Study*, Nairobi, AERC
- KALDOR, N.** (1956), "Alternatives theories of Distribution", *Review of Economic Studies*, XXII, pp.83-100.
- KANE, S.C.** (2003), *Déficits Budgétaires et Endettement extérieur dans l'UEMOA : une approche par les données de panel*, Mémoire de DEA, Dakar (Sénégal), Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)/ Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire (PTCI).
- KASSE, M.** (1991), *Le Développement par l'Intégration*, Edition N.E.A.
- KASSE, M.** (1992), *L'Afrique endettée*, Edition N.E.A/C.R.E.A.
- KASSE, M.** (2003), *Intégration et Partenariat en Afrique*, Edition Silex/Nouvelles du Sud.
- KEYNES, J.M.** (1972), *Essais sur la monnaie et l'économie (Essays in persuasions)*. Paris Petite Bibliothèque Payot.
- KONE, S.** (2002), "Dette de l'Afrique de l'Ouest : le nœud coulant", *Ouest Afrique Economie* N°16, pp.1-2.

- KRUGMAN, T.** (1988), "Financing vs forgiving a debt overhang : some analytical notes", *Journal of Development Economics*, Vol 29, pp.253-268, November.
- LUCAS, R.** (1986), "Adoptive Behaviour and Economic Theory", *Journal of Business*, University of Chicago Press, Vol 59, pp.401, October.
- NG'ENO, N.K.** (2000), *The external Debt Problems of Kenya*, Washington, D.C, IMF.
- OJO, K.O and T. OSHIKOYA** (1995), "Déterminants of Long Term Growth : some results", *Journal of African Economies*, Vol 4, pp.91-163.
- OSEI, B.** (2000), *Ghana : the Burden of Debt-Service Payment Under Structural adjustment*, Washington, D.C, IMF.
- PATILLO, C. and al.** (2002), *External Debt and Growth*, IMF/WP/02/69, Washington, D.C, IMF.
- POWELL, R.** (2002), "L'allègement de la dette des pays pauvres", *Finances et Développement*, Vol 37, N°4, pp.1-4, Décembre
- RAFFINOT, M.** (1991), *Dette extérieure et ajustement structurel*, Paris, Edicef/AUPELF.
- RAFFINOT, M.** (1998), "Soutenabilité de la dette extérieure : de la théorie aux modèles d'évaluation pour les pays à faibles revenus", Document de Travail N° 98/01, Paris.
- ROMER, P.** (1986), "Increasing returns and long Run Growth", *Journal of political Economy*, Vol N°94, pp 1002-1037.
- ROSENSTEIN-RODAN, P.** (1943), "Problem of industrialization of Eastern and Southeastern Europe", *Economic Journal*, Vol 53, pp.210-211.
- RICARDO, D.** (1817), *Principe de l'économie politique et de l'impôt*. Calmann Levy, Paris. ChpVII.
- SACHS, J.** (1989), "The Debt overhang of de developing countries", In : Calvo, G., R. Findlay, P. Kouri and J. Macedo, eds ; *Debt stabilization and Development*. Cambridge, MA Basil Blackwell.
- SAVVIDES, A.** (1995), "Economic Growth in Africa", *World Development*, Vol.23, pp.449-458.
- SOLOW, R.** (1956), "A contribution to the theory of Economic Growth", *Quarterly Journal of Economics*, Vol.X pp 319-365, July.
- WARNER, A.** (1992), "Did the Debt crisis cause the investment crisis ?", *Quarterly Journal of Economics*, Vol.CVII, Issue 4, pp. 1167-1187, May.
- WERE, M.** (2001), *The impact of external Debt on Economic Growth and Private Investment*. To be presented at the Wider Development Conference Debt relief, 17-18 August 2001, Helsinki (Finlande).
- WIESNER, E.** (1994), "From Macroeconomic correction to public sector reform : the critical role of evaluation", *World Bank discussion Paper N°214*, Washington, D.C.
- GREFFE, X.** (1970), *Problèmes budgétaires Contemporains*. Paris, PUF.
- YAPO, L.** (2001), "Les déterminants de l'endettement extérieur des PPTE : le cas de la Côte d'Ivoire", *Wider-Conférence sur l'allègement de la dette*, Helsinki (Finlande) 17-18 Août 2001.

ANNEXES

Annexe 1 : Quelques définitions de relatives à la dette

• Types de dette

Dette extérieure / dette domestique : la dette extérieure est la dette due par les résidents publics et privés d'un pays à l'égard des non-résidents, généralement assimilée à la dette libellée en devises étrangères. On distingue **dette publique et dette privée** en fonction du débiteur. On distingue aussi en fonction du type de créancier :

Les créanciers multilatéraux : le plus souvent le FMI, la Banque Mondiale ou les banques régionales de développement.

Les créanciers publics bilatéraux : les Etats et leurs institutions compétentes, pour la majorité membres du **Club de Paris**. Les créances bilatérales sont soit des prêts accordés dans le cadre de l'APD (prêts à caractère **concessionnel**, c'est-à-dire à taux de **libéralité** (réduction) d'au moins 25% et long délai de remboursement) ou des crédits commerciaux garantis par les Etats.

Les créanciers privés : il s'agit essentiellement des fournisseurs et des banques commerciales. Une partie de ses créanciers est membre du **Club de Londres**.

• Mode de calcul de la soutenabilité de la dette

Ratio de dette extérieure > 150% des exportations en valeur actuelle nette (après mise en oeuvre des traitements de dette traditionnels)

Quand l'économie est très ouverte, c'est à dire que le ratio des exportations /PIB > 30% ; et que le poids du stock de la dette est élevé en dépit de ressources budgétaires importantes (supérieure à 15% du PIB).

La valeur actuelle nette de la dette peut être fixée à moins de 150% des exportations, de manière à ce que la VAN de la dette soit de 250% des revenus budgétaires.

• Valeur actuelle nette

La valeur actuelle nette (VAN) d'une dette est une mesure du degré de concessionnalité de cette dette. Elle se définit comme la somme actualisée au taux de marché approprié des annuités (intérêt et principal) restant à courir sur une dette existante. Ainsi, dès lors que le

taux d'intérêt appliqué à un prêt est inférieur au taux de marché, la VAN de celui-ci est inférieur à sa valeur nominale.

- **Traitement concessionnel, *concessionnalité***

La *concessionnalité* peut correspondre soit à une annulation d'une partie des créances, soit à un rééchelonnement de la dette sur une longue période à un taux d'intérêt inférieur au taux de marché approprié. On parle de *concessionnalité* lorsque le traitement de la dette se traduit par une diminution de sa valeur actuelle nette.

- **Topping-up**

Il s'agit d'une augmentation du niveau de réduction de la dette, dans le cadre d'un nouveau traitement de dette déjà annulée en partie (par exemple en augmentant le niveau d'annulation des 33.33% des termes de Toronto aux 67% des termes de Naples).

- **Point d'achèvement**

Dans le cadre de l'initiative PPTE, la communauté internationale s'engage à une date précise appelée point d'achèvement à fournir une aide suffisante pour permettre au pays d'atteindre un niveau d'endettement soutenable.

- **Point de décision**

Dans le cadre de l'initiative PPTE, les conseils d'administration du FMI et de la Banque Mondiale décident de l'éligibilité d'un pays au point de décision; la communauté internationale s'engage alors à fournir une aide suffisante au point d'achèvement pour permettre au pays d'atteindre un niveau d'endettement soutenable calculé au point de décision.

Annexe 2 : Estimations du modèle sans effets

```
. tsset pays années
    panel variable: pays, 1 to 7
    time variable: ann_es, 1972 to 2003

. reg lpiib lrevet_ lexpib linvpibi ldetpib lserpib txinf
```

Source	SS	df	MS	
Model	106.172579	6	17.6954298	Number of obs = 222
Residual	31.6647445	215	0.147277882	F(6, 215) = 120.15
				Prob > F = 0.0000
				R-squared = 0.7703
				Adj R-squared = 0.7639
Total	137.837323	221	0.623698295	Root MSE = .38377

lpiib	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
lrevet_i	1.41304	0.0713316	19.81	0.000	1.272441	1.553639
lexpib	-0.5691337	0.0680106	-8.37	0.000	-0.7031866	-0.4350809
linvpibi	0.0156748	0.0788411	0.20	0.843	-0.1397258	0.1710753
ldetpib	0.2509646	0.0426785	5.88	0.000	0.1668427	0.3350864
lserpib	0.0550471	0.0394376	1.40	0.164	-0.0226867	0.1327809
txinf	0.0018268	0.0031206	0.59	0.559	-0.0043242	0.0079777
cons	-1.013287	0.5208346	-1.95	0.053	-2.039882	0.0133089

Annexes 3 : Estimations du modèle à effets fixes

```
. xtreg lplib lrevelt_ lexpib linvpibi ldetpib lserpib txinf, fe
```

Fixed-effects (within) regression
Group variable (i): pays

Number of obs = 222
Number of groups = 7

R-sq: within = 0.8946
between = 0.5281
overall = 0.6504

Obs per group: min = 30
avg = 31.7
max = 32

F(6,209) = 295.80
corr(u_i, Xb) = -0.1105
Prob > F = 0.0000

lplib	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
lrevelteti	1.115241	0.0436597	25.54	0.000	1.029171	1.201311
lexpib	0.089454	0.0594812	1.50	0.134	-0.027806	0.2067141
linvpibi	0.2038155	0.037422	5.45	0.000	0.1300425	0.2775885
ldetpib	0.3128886	0.021132	14.81	0.000	0.2712293	0.3545478
lserpib	-0.0715735	0.0175425	-4.08	0.000	-0.1061565	-0.0369906
txinf	-0.0033566	0.0012837	-2.61	0.010	-0.0058872	-0.000826
cons	1.626112	0.2746077	5.92	0.000	1.084756	2.167468
sigma_u	0.47750099					
sigma_e	0.15418523					
rho	0.90558004	(fraction of variance due to u_i)				

F test that all u_i=0: F(6, 209) = 187.16 Prob > F = 0.0000

Annexe 4 : Estimations du modèle à effets aléatoires

```
. xtreg lplib lreveltet_ lexpib linvpibi ldetpib lserpib txinf, re
```

```
Random-effects GLS regression      Number of obs = 222
Group variable (i): pays           Number of groups = 7

R-sq:  within = 0.8174             Obs per group: min = 30
      between = 0.7781             avg = 31.7
      overall = 0.7703            max = 32

Random effects u_i ~ Gaussian      Wald chi2(6) = 720.90
corr(u_i, X) = 0 (assumed)         Prob > chi2 = 0.0000
```

lplib	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
lrevelteti	1.41304	0.0713316	19.81	0.000	1.273232	1.552847
lexpib	-0.5691337	0.0680106	-8.37	0.000	-0.702432	-0.4358355
linvpibi	0.0156748	0.0788411	0.20	0.842	-0.138851	0.1702005
ldetpib	0.2509646	0.0426785	5.88	0.000	0.1673163	0.3346129
lserpib	0.0550471	0.0394376	1.40	0.163	-0.0222492	0.1323434
txinf	0.0018268	0.0031206	0.59	0.558	-0.0042896	0.0079431
cons	-1.013287	0.5208346	-1.95	0.052	-2.034104	0.0075302
sigma_u	0					
sigma_e	0.15418523					
rho	0 (fraction of variance due to u_i)					

Annexe 5 : Tests complémentaires

- **Test de normalité des erreurs**

sktest residu

Skewness/Kurtosis tests for Normality				
Variable	----- joint -----			Prob>chi2
	Pr(Skewness)	Pr(Kurtosis)	adj chi2(2)	
residu	0.566	0.775	0.41	0.8129

- **Test de spécification de Ramsey**

test LPIBprevcarrefe LPIBprevcubefe LPIBprevpuis4fe

- (1) LPIBprevcarrefe = 0
- (2) LPIBprevcubefe = 0
- (3) LPIBprevpuis4fe = 0

F (3, 206) = 52854.58
Prob > F = 0.1274